Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN GASCOGNE-PÉRIGORD

3 784064 901707 >

24 JUILLET 2026 - N°4271 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

Retrouvez l'actualité de vos départements

DORDOGNE ..... Page 3 à 5

LANDES ..... Pages 6 à 8

LOT-ET-GARONNE ..... Pages 9 à 11

TARN-ET-GARONNE ..... Pages 12 et 13

AU FIL DES JOURS

On a oublié la misère Page 2

ENVIRONNEMENT

Montauban sensibilise aux gestes anti-incendies Page 13

ROYAUME-UNI

Andy Burnham fait le pari de la décentralisation Page 20

Bias fait revivre l'encierro lors des fêtes



Bias a renoué avec l'encierro et découvert sa première course landaise lors des fêtes du 10 au 13 juillet. Le nouveau maire Julien Biremon a orchestré quatre jours de festivités où la culture taurine et l'esprit festif du Sud-Ouest ont réuni administrés et amis dans une ambiance rouge et blanc. Page 6

L'ÉTÉ EN PÉRIGORD

Immersion médiévale au château

La 5e édition des Médiévales de Bourdeilles anime le château ces 25 et 26 juillet. Des expériences totalement tournées vers le Moyen Âge avec des animations et la rencontre de passionnés.

Page 3



CONSEIL MUNICIPAL

Six subventions exceptionnelles attribuées

Les élus foulayronnais se sont réunis le mercredi 1er juillet, à 10 h, dans la salle des fêtes en séance du conseil municipal.

Page 10



BILLET

Allumer le feu

Il ne s'agit malheureusement pas ici d'une référence en forme de clin d'œil au populaire et américano-franchouillard Johnny, mais d'un constat terriblement amer. Qui se souvient que Napoléon avait en son temps signé un décret qui condamnait tout pyromane pris sur le fait à une exécution immédiate sans autre forme de procès ? Et qui, au fond de la salle, vient de murmurer qu'il avait raison ? En tout cas, autres temps autres mœurs... Mais on ne peut pas nier qu'on est pris de vertige quand on note la différence entre le geste minuscule d'allumer une brindille et le résultat monstrueux qui en découle.

C'est un peu l'histoire du battement d'aile du papillon : un frôlement imperceptible en Australie, un ouragan apocalyptique dans l'Atlantique nord... Le pompier pyromane de la forêt de Fontainebleau, type humain d'une affligeante banalité, en est l'exemple type : quelques boulettes de papier, un briquet, c'est parti pour la terrible catastrophe. On dira ce qu'on voudra, mais comment prévenir de tels actes ? Réprimer, certes, mais vu ce que prévoit le code pénal, c'est à rire avant que de pleurer. Et prévenir ? Comme il est impossible de mettre un policier derrière chaque Français, on pourrait imaginer placer des caméras tous les dix mètres dans l'ensemble du pays. C'est ridicule, évidemment.

Si le pyromane est un malade mental, de toute façon il n'est pas possible de l'enfermer préventivement. Donc il est inarrêtable. Si c'est un voyou malfaisant, ce qui est le propre du voyou, c'est la même chose : on le coincera après, pour peu que le législateur durcisse la loi et que les magistrats l'appliquent strictement, ce qui, par les temps qui courent, n'est pas évident si l'on en juge (façon de parler) par les polémiques souvent justifiées qui entachent la réputation d'une justice à la sévérité très variable... Bref, il ne reste qu'une seule piste à emprunter sans hésiter mais qui se trouve extrêmement aléatoire, surtout en ce siècle où règne un « je-m'en-foutisme » généralisé : l'éducation à la responsabilité. « Vaste programme », comme disait De Gaulle à l'idée de combattre la c....

Il demeure, stimulante pour l'esprit, l'invraisemblable disproportion entre le geste et ses conséquences. Quand on le constate, ainsi que le dit le proverbe « petites causes, grands effets », on ne peut qu'être frappé par l'importance vitale de la responsabilité individuelle. L'être humain peut tout, quasiment seul. Et s'il ne réfléchit pas sur lui-même, s'il ne se rappelle pas, par exemple, que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme », s'il ne raisonne pas peu ou prou, on n'arrivera à rien. Cela dit, c'est beaucoup demander aux enfants d'Adam et Ève que de réfléchir.

Toutes ces considérations semblent bien pessimistes. Mais dans l'ensemble des activités humaines, on retombe toujours sur l'inconséquence, la légèreté, l'irresponsabilité, le mépris de l'autre, l'égoïsme incurable. « Après moi le déluge », après tout, est le principe universel qui dirige le monde. Et bien rares sont les hommes et les femmes de bien qui, envers et contre tout, maintiennent en vie la seule flamme qui vaille, celle du cœur.

En attendant, ne perdons pas espoir...

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

26 juillet 2026 – 17e Dimanche du temps ordinaire – A
Matthieu 13, 44-52

Jésus poursuit sa comparaison du Royaume de Dieu avec ce qui est signifiant pour son auditoire : la terre et la mer.

Le Royaume de Dieu est ce trésor caché dans la terre de notre humanitude. Il est cette richesse que nous devons découvrir et pour laquelle, il nous faudra certainement une vie tout entière. Nous devrons le chercher sous tous les immondices de nos existences, caché dans nos orgueils, nos plaisirs futiles, nos quêtes de gloire et d'honneur oubliant souvent que ce trésor nous est offert : « Tel celui qui trouve un grand butin, je me réjouis de tes promesses. « (Ps 118, 162) Nous trouverons cette graine parfaite porteuse de la vraie vie presque par hasard alors que nous mettrons enfin à chercher le vrai bonheur. Oui, il s'agira d'un vrai trésor que chacun voudra posséder. On ira, comme dans la parabole, jusqu'à tout vendre pour conserver ce petit lopin de terre. Tous les moyens seront bons alors pour le posséder. Ce que nous oublions souvent est que ce trésor est offert et offert à tous. Ce sera le Christ torturé sur la croix remettant son Esprit entre les mains du Père (Lc 23, 46) qui nous offrira l'Esprit Saint pour que nous puissions découvrir cette richesse cachée (Jn 20, 22).

Ce Royaume de Dieu, Jésus le compare aussi à une perle de grande valeur (v. 46) et nous devrions être capables de nous débarrasser de tout ce qui nous encombre pour que nous puissions profiter de cette richesse. Mais comment la garder si on la prend uniquement pour une valeur que l'on veut s'approprier ?

Et ce Royaume est aussi comparable à un filet de pêche gorgeant de poissons. Il s'agira de faire le tri comme nous serons nous-mêmes évalués ou nous évaluerons devant la perfection divine. Le Ressuscité le fera comprendre aux disciples : « Jetez le filet à droite de la barque, et vous trouverez. « (Jn 21, 6)

Ce trésor, cette perle, ces poissons qu'il faudra trier, Dieu nous les offre. Il nous revient de ne plus en faire une simple quête personnelle mais apprendre à partager : « Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile ! « (1 Co 9, 16).

Que veut nous dire Jésus ? Que ce Royaume auquel il nous destine, comme il l'a fait sur la croix (« aujourd'hui, avec moi, tu seras dans le Paradis. « (Lc 23, 43)), ce Royaume a une énorme valeur et il ne s'agit pas que nous le réduisions à ce que nous disons. Il faudra aussi apprendre, qu'il ne s'agit pas d'en être propriétaires mais plus exactement des frères et sœurs capables de bien partager. Sinon, nous ne serons que des fossoyeurs de richesses.

Voilà un mois de juillet, en plein cœur de l'été où le Seigneur nous partage des valeurs essentielles en bon pédagogue. Apprenons alors dans nos quotidiens cette curiosité, ce souci de recherche pour notre propre salut mais aussi ce partage qui rendra notre découverte encore plus inestimable.

Et puis, n'oublions jamais…

« [Le Seigneur] couvre le ciel de nuages,
il prépare la pluie pour la terre ;
il fait germer l'herbe sur les montagnes
et les plantes pour l'usage des hommes »
Ps. 146, 8

Gérard CROZAT, diacre

Au fil des jours

On a oublié la misère

C'est la réflexion que m'a lancée cet ami que j'ai rencontré en ville alors que le Tour de France était dans nos murs…

C'était la fête qui fait du bien alors que nous vivons un monde si complexe et que le dérèglement climatique nous met tous en grande difficulté. Mon ami faisait cette réflexion suite à mon propos disant que nous étions dans la joie à cause du Tour, du foot, des vacances pendant que tant de personnes sont en souffrance.

S'amuser en quelque sorte alors qu'à Gaza on dénombre la mort de 21.000 enfants. Alors que les victimes sont aussi nombreuses au Liban et dans tant d'endroits. Alors que certains va-t-en-guerre bafouent le droit international... J'aime la parole de Madeleine Delbrêl qui s'écriait : *« Nous dansons sur un volcan ! »*

Je trouve que c'est pitoyable que les médias, en particulier la télévision, font des communiqués pour dire aux citoyens : faites attention aux personnes isolées. Il y a des années, cela faisait partie de l'éducation donnée par nos parents. Oui, c'est vrai : *« on a oublié la misère »*.

Cependant, la solidarité se révèle au moment des incendies et autres drames. Et heureusement que les associations existent. Mais il est bon de citer la Société de Saint Vincent de Paul. Ce n'est pas nouveau que les médias parlent d'elle qui existe depuis 1833 ! Il est vrai que le bien ne fait pas de bruit ! Cependant quelque 800.000 bénévoles à travers le pays – et donc en Dordogne – rendent visite aux isolés, aux malades et assurent de l'alimentaire comme la Bonne Soupe ou des rencontres avec le Café Sourire sur Périgueux. Oui, le bien ne fait pas de bruit. Mais un grand merci aux bénévoles qui font vivre la fraternité. Également aux sapeurs-pompiers qui, pour servir, sont d'authentiques témoins. Grâce à des milliers de bénévoles, la misère est soulagée, même si trop de personnes ont tendance à oublier encore de nos jours ce cri de colère : *« Silence, on tue, on ment. On exécute des milliers d'enfants ! »*

Jean-Claude PETEYTAS, diacre

Billet Après une ordination, l'invitation à embrasser les mains des nouveaux prêtres relance le débat sur une pratique jugée désuète et sur les dérives du cléricalisme.

Des mains pour quoi faire ?

Une réponse a été donnée récemment lors de l'ordination de nouveaux prêtres. A la fin de la célébration, l'un d'eux invitait les fidèles présents à partager le verre de l'amitié au cours duquel ils pouvaient recevoir la bénédiction des nouveaux ordonnés. À ce rite classique, il annonçait la possibilité d'embrasser les paumes des mains des nouveaux prêtres.

L'annonce n'a pas manqué de surprendre. Il faut dire qu'elle était accompagnée d'autres propositions aussi étonnantes. L'invitation aux premières messes était qualifiée de « messe des prémices ». Renvoyant à la pratique telle qu'elle est évoquée dans le judaïsme, on peut se demander s'il n'y a pas là comme un lien entre le sacerdoce ministériel et le rôle du prêtre tel qu'il, est décrit dans le premier Testament. Telle n'apparaît pourtant pas l'intention de Jésus qui ne s'est jamais situé dans la lignée des « sacrificateurs » de l'ancienne Alliance, ni telle que la mission confiée à ceux qu'Il avait choisis comme ses apôtres.

La proposition de la bénédiction comportait aussi la possibilité de recevoir une indulgence plénière à ceux qui, par cette démarche, demandaient cette faveur, les conditions habituelle étant assurées : confession, communion et prière pour le Saint Père. La théologie sur la pratique des indulgences ne manque pas d'être discutable et discutée à juste titre. Basée sur la « remise de la peine temporelle due au péché qui demeure », malgré le pardon accordé, elle semble mettre des limites à ce pardon. L'analyse historique de cette pratique révèle qu'elle fut plutôt entachée à son origine par l'aspect commercial qui l'a accompagnée quand les prêcheurs, dans le monde occidental, assuraient les fidèles que leur obole libérait les défunts du purgatoire. Il fallait évidemment beaucoup d'argent pour bâtir la basilique Saint Pierre.

Revenant à la proposition d'embrasser les mains des nouveaux prêtres, on peut voir dans cette pratique l'insistance sur la consécration apportée dans la célébration de l'ordination par l'onction des mains avec l'huile sainte. On a pu penser, à tort ; au cours de l'Histoire, que ce geste était essentiel, celui qui en faisait un sacrement, celui qui « faisait le prêtre », alors que c'est bien l'imposition des mains pat l'évêque qui remplit cette fonction.

Proposer d'embrasser les mains du nouveau prêtre ne manquera pas de sembler décalé à notre époque par tous ceux qui y vient une pratique désuète et réservée à un certain monde. Les manuels de politesse rappellent qu'elle est réservée pour les femmes mariées ou d'un âge avancé ! Elle s'enracine surtout dans la pratique moyenâgeuse ayant pour but d'exprimer à la fois l'admiration et la soumission du vassal à son seigneur.. C'est ce qui explique la coutume – là encore quelque peu désuète – du baiser de l'anneau pastoral de l'Évêque dont le titre a été gardé de seigneur !

Cette pratique du baise-main au nouvel ordonné pourrait bien alors remettre au goût du jour ou souligner l'aspect « sacré » de sa personne, vue comme d'abord « mis à part », avec le risque d'en faire surtout « l'homme de la messe » comme a pu l'évoquer le fait d'être seul à pouvoir toucher l'Hostie, grâce à ses mains consacrées ; en oubliant qu'à la suite du Christ, il demeure « homme parmi les hommes ». Mettre ainsi le prêtre sur un tel piédestal, avec le risque de lui faire oublier son humanité, peut conduire au cléricalisme, ce que le Pape François n'a cessé de dénoncer comme une plaie dans notre Église. Et nous savons bien les déceptions qui sont au rendez-vous d'une vision « sacrale » du prêtre.

Si nos nouveaux ordonnés font ce choix de donner leurs mains à embrasser, je leur proposerais bien auparavant de méditer devant la représentation de « l'enfant prodigue » de Rembrandt. Dans ce tableau bien connu, l'attention se porte sur les mains du Père accueillant son fils de retour à la maison. Il ne les donne pas à embrasser, mais elles sont simplement posées sur les épaules du fils agenouillé. Les deux mains ne sont pas identiques : l'une, plus grande, représente la force paternelle, celle de l'autorité qui redresse sans humilier. L'autre, plus délicate et plus petite, plus féminine, évoque la tendresse, celle qui console et fait confiance. Figure de notre Dieu, la silhouette peut aussi évoquer la mission du prêtre : rappeler les exigences de l'Évangile et accueillir tout « blessé de la vie » en lui apportant l'espérance...

J'ajouterais bien une autre proposition : pour retrouver le sens et l'utilité de leurs mains de prêtres, qu'ils se reportent à ce chant de Noël Colombier qui les décrit comme « *chantant la Gloire de Dieu quand elles partagent le pain* ». Qu'ils n'oublient pas alors qu'elles ont pour mission de « *bâtir le monde... se croiser par l'amitié...être unies par l'affection... se lever pour la prière...gommer le passé... remettre debout...* » Un beau programme et une belle mission !

Robert FAVROU, juillet 2026

Patrimoine du XXe siècle Fondée après la Première Guerre mondiale, la cité sanitaire était une ville à part entière. 41 ans après la mise en service de sa chaufferie historique, Clairvivre franchit une nouvelle étape de modernisation…

Clairvivre, une cité d'hier pour aujourd'hui et demain

SALAGNAC

En juin dernier, la cité de Clairvivre inaugurait une nouvelle chaufferie biomasse, destinée à remplacer l'installation historique mise en fonctionnement il y a 41 ans. À cette époque, l'équipement était quasi révolutionnaire : c'était l'une des premières, sinon la première chaufferie par plaquette de bois du département.
C'est une nouvelle étape de la longue histoire de la cité…

Une cité à part entière

La construction de Clairvivre remonte aux années 1930 sous l'impulsion d'Albert Delsuc, secrétaire général de la Fédération nationale des blessés du poumon chirurgicaux (FNBPC). Il définit la cité comme : *« Une œuvre de paix et de fraternité créée par les malades pour les malades, une ville de clarté, de travail et de gaîté. »* Celle-ci avait été imaginée comme une ville destinée aux blessés du poumon de la Première Guerre mondiale et à leurs familles. L'objectif était de permettre aux soldats gazés de quitter les structures hospitalières afin de reprendre une activité professionnelle en conservant un suivi médical.
Le site comprenait 200 chambres et 175 pavillons soit 340 logements qui accueillaient, les soignants, les blessés et leurs familles. Un hôpital, un dispensaire, un service social, des écoles, des crèches ainsi que l'ensemble des commerces et services nécessaires à la vie quotidienne.

Un refuge et un centre médico-social

En 1937, avec la disparition progressive des premiers pensionnaires, la cité devient un sanatorium pour tuberculeux et un hôpital militaire pour les réfugiés républicains de la guerre d'Espagne. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle accueille les Hospices civils de Strasbourg évacués en Périgord. À leur départ, certains Alsaciens qui refusent de revenir dans leur région constituent l'équipe de l'hôpital des réfugiés de Dordogne qui apporte une aide médicale très active aux résistants. Elle sera surnommée « l'Hôpital de la Résistance ». Après la fermeture du sanatorium en 1980, le site est devenu un Établissement public départemental, et a progressivement développé de nouvelles missions autour de l'accompagnement des personnes en situation de handicap.
En 2011, la cité sanitaire reçoit le label « Patrimoine du XXe siècle » pour relever du modèle d'une cité-jardin.
Aujourd'hui Clairvivre, qui accueille 450 personnes en situation de handicap accompagnées par 350 professionnels, s'organise autour de plusieurs pôles consacrés à l'autonomie, l'accompagnement médico-social ainsi qu'à l'insertion au travail. Elle remplit ses missions en préservant une politique environnementale vertueuse.



Clairvivre est inscrite au « patrimoine du XXe siècle ». *Archives Cité de Clairvivre*

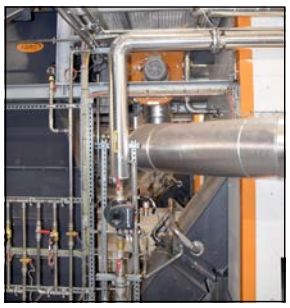


Marie Aubert, préfète de la Dordogne, Benoît Legrand, sous-préfet de Nontron, Germinal Peiro, président du Conseil Départemental de la Dordogne, Bruno Lamonerie, président du Conseil d'Administration de Clairvivre, ainsi que Prunelle Bloch, directrice Générale de Clairvivre le jour de l'inauguration. *C. D.*

Transition énergétique

Clairvivre affirme sa volonté de préserver son patrimoine historique en l'équipant d'infrastructures durables grâce au programme de rénovation énergétique. Le centre du projet est la chaufferie équipée de deux chaudières biomasse de 1,5 MW chacune, accompagnées d'une chaudière d'appoint au gaz d'une puissance de 5 MW. Le projet comprend la rénovation du réseau de chaleur primaire, soit près de 6 km de canalisations aller-retour, dans le but d'améliorer la distribution de la chaleur vers l'ensemble des bâtiments de la cité. Quatorze sous-stations de chauffage sont en cours de rénovation tandis qu'une nouvelle sous-station est créée. L'installation d'une gestion technique centralisée permet de superviser l'ensemble des équipements en temps réel et d'optimiser leur fonctionnement.
Une extension des circuits de distribution, l'installation de modules thermiques dans les logements et la réhabilitation de bâtiments déjà réalisées accompagne l'étude d'un futur projet de panneaux photovoltaïques.

Cléa DARGENTON



La chaufferie est en activité depuis l'hiver dernier. *C. D.*

L'été en Périgord La 5e édition des Médiévales de Bourdeilles anime le château ces 25 et 26 juillet. Des expériences totalement tournées vers le Moyen Âge avec des animations et la rencontre de passionnés.

Immersion médiévale au château

BOURDEILLES

Qu'est-ce qui fait l'âme d'une vraie fête médiévale ? Le choc des armures, les notes d'une cithare dans la cour du château, l'odeur du métal chauffé à la forge et les rires des enfants qui brandissent l'épée Excalibur…
C'est exactement l'atmosphère qui sera restituée à Bourdeilles - l'une des quatre baronnies du Périgord - les samedi 25 et dimanche 26 juillet avec des combats de chevaliers, de la musique médiévale, une forge en action, un marché artisanal…
Heaumes, épées de coupe et troubadours envahissent à nouveau les remparts et la cour du château pour deux jours d'immersion complète au cœur du Moyen Âge.
Pour cette nouvelle édition, le programme mêle des spectacles de haute tenue, des animations à vivre en famille ou entre amis et des rencontres avec de grands passionnés d'histoire vivante.



Des rencontres passionnantes. *DR*

Les temps forts

Et les journées s'annoncent passionnantes en rencontres et en découverte avec : des combats de behourd avec la compagnie Les Sanctis Draconis Petrocoria, des spectacles d'escrime médiévale et artistique par la compagnie L'Âme des Armes, des concerts de musique médiévale et Renaissance avec Les Dryades et Nicolas Fendt et une reconstitution de stratégie militaire par Les Compagnons d'Azur.
Les visiteurs pourront également suivre un combat à la rapière et des déambulations musicales tout au long de la journée et une conférence sur la distillation d'antan. Et, en continu, un marché médiéval (bois, cuir, bijoux, savons artisanaux, lainière, herboriste et costumière), des ateliers pour tous (peinture sur blason, frappe de monnaie, tir à l'arbalète, défi Excalibur), des démonstrations spectaculaires avec forge en action avec Cyril Smolack, coiffure médiévale avec Jadis Coiffure, reliure au Moyen Âge avec Les Mots Reliés et une initiation au maniement des armes avec l'un des maîtres d'armes de la compagnie L'Âme des Armes.



Le Moyen Âge comme si on y était ! *Déclic & Décolle*

De 10 h à 19 h - Réservations et informations sur https://chateau-bourdeilles.fr

UNE SEMAINE, UN LIVRE

La librairie hantée

Certains éditeurs ont la bonne idée de rééditer des ouvrages disparus et importants. Ainsi, les éditions Récamier viennent de ressortir *La Librairie hantée* de Christopher Morley, paru en 1919.
Faisant suite à *La Librairie ambulante*, l'auteur raconte l'histoire de Roger et Helen Mifflin qui ouvrent, à Brooklyn, un magasin de livres d'occasion. Ce véritable bréviaire du libraire, où le héros prend son métier comme un sacerdoce, est présenté en dehors de toutes règles économiques.
Roger est un médecin de l'âme et prescrit les ouvrages comme des médicaments. Il propose LE livre qui convient à chacun, sans aucun jugement intellectuel. Il parle de son empathie pour le genre humain, ouvre son magasin le soir, dit sa frustration de ne pouvoir tout lire. Le lieu est un temple au charme discret, que vient troubler la jeune Titania, apprentie libraire.
« *Chaque librairie, qu'elle soit vaste ou modeste, recèle des trésors que nous n'avons jamais explorés : des ouvrages porteurs de messages d'une beauté ou d'une profondeur insoupçonnées… Dans le magasin où vous avez trouvé ce livre, une ambition claire anime chaque rayon : partager la richesse des livres, mieux les comprendre et révéler tout ce qu'ils peuvent offrir… Nous avons l'ouvrage qu'il vous faut, même si vous ignorez encore que vous en avez besoin.* »
Un livre à lire par ces temps de crise.



La librairie hantée, Christopher Morley, Récamier. 288 pages - 20,90 euros.

Jean-Luc AUBARBIER, écrivain.

Agriculture Samedi 25 et dimanche 26 juillet, les Jeunes Agriculteurs de Dordogne organisent la 44e édition de Terre en Fête à Vanxains. C'est la plus grande fête agricole en plein air de la région.

Un week-end avec les JA

VANXAINS

C'est chaque année un point de rencontre très prisé par les agriculteurs comme par les Périgourdins qui savent trouver convivialité, découverte, rencontres, traditions et innovations au sein d'un évènement toujours plus fédérateur... Et cela fait plus de 40 ans que ça dure !

À l'origine, ce sont les Jeunes Agriculteurs (déjà...) qui organisaient un rassemblement autour de la finale départementale de labour. Cette finale, toujours inscrite au programme, a vu la fête grandir avec de plus en plus de visiteurs et des éditions itinérantes dans les différents cantons de Dordogne.

Après Cénac en Périgord noir l'an passé, c'est le Périgord vert qui accueille l'évènement pour cette 44e édition: « *un retour en Ribéracois après 9 ans*, s'enthousiasment les organisateurs. *Cette édition sera une édition record, avec un programme chargé d'animations.* »

> **C'est toute l'agriculture qui est représentée à Terre en Fête**

De fait les JA attendent plus de 23.000 visiteurs ces samedi 25 et dimanche 26 juillet à Vanxains, route de la Cabane, avec des objectifs multiples : « *promouvoir le métier d'agriculteur auprès du grand public et communiquer sur la réalité de la profession en mettant en valeur des méthodes de travail mais aussi des produits 100 % locaux utilisés pour les repas confectionnés in situ.* »

La finale régionale de labour

Et le rendez-vous prend une autre dimension cette année avec l'accueil de la finale régionale de labour à laquelle participeront des candidats de chaque département de Nouvelle-Aquitaine. Ils s'affronteront pour remporter une place pour la finale nationale, qui aura lieu à Metz-Magny (Moselle) du 11 au 13 septembre.

« *Mais au-delà du labour et de son savoir-faire, c'est toute l'agriculture qui est représentée à Terre en Fête,* annoncent encore les JA. *L'élevage, avec de nombreux animaux et des démonstrations de travail, les savoirs traditionnels avec le battage à l'ancienne ou encore la pointe du machinisme agricole avec la présence de nombreux concessionnaires, etc.* »



Le cœur originel de Terre en fête : le concours de labour.
Archives TCJ



Le programme

Les élus locaux et différentes personnalités feront une visite officielle de la fête le dimanche 26 juillet à 10 h 30 et, le samedi soir, le public est invité à deux concerts rock avec Aldo & Co et les Booze Brothers avec une clôture assurée par un DJ Set.

Et pour tous : courses landaises, battage à l'ancienne, exercices de chiens de troupeau, tracteur pulling, village des enfants...

L'accès à Terre en fête est gratuit.

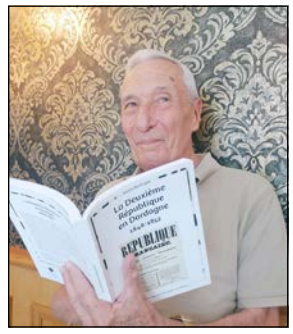
Titia CARRIZEY-JASICK

Histoire

La Deuxième République en Dordogne

La Shap, Société historique et archéologique du Périgord, vient d'éditer une histoire de la Deuxième République en Dordogne, écrite par le Périgourdin Alain Boituzat, avocat honoraire au barreau de Paris et ancien enseignant à la Sorbonne.

Féru d'histoire, il s'est attaché à raconter cette courte période de la révolution de 1848 à la proclamation de Napoléon III en 1852, vue à travers les événements de la Dordogne.



Alain Boituzat. *Shap*

À travers les personnages locaux

L'auteur illustre cette époque mal connue à travers les événements nationaux, mais surtout les personnages locaux. Nous sommes dans les dernières années du maréchal Bugeaud, retiré en Périgord où il s'occupe d'agriculture, à une époque où le Périgourdin Pierre Magne a ses entrées dans les gouvernements.

Les histoires locales sont relatées par une presse dynamique et engagée. Auguste Dupont, éditeur de l'*Écho de Vésone*, y laissera sa vie dans un duel face au docteur Jean-Baptiste Chavoix pour une sombre histoire de sangsues.

Depuis le Ribéracois, Marc Dufraisse mène campagne avec son journal *La Ruche du Périgord*.

On suit aussi les péripéties du jeune Albert de Calvimont, futur préfet.

Cet ouvrage est illustré de lithographies, issues pour la plupart du riche fonds iconographique de la SHAP.

La Deuxième République en Dordogne par Alain Boituzat (Éditions SHAP), 22 euros.

Le livre est diffusé dans les librairies de Périgueux et disponible sur commande sur shap.fr.

Offices religieux

PÉRIGORD BLANC

N.-D.-de-l'Assomption-en-Montponnais. Samedi 25 juillet : 18 h 30 à St-Martin-de-Gurson. Dimanche 26 juillet : 11 h à Montpon.

N.-D.-du-Roc-en-Mussidanais. Samedi 25 juillet : 18 h 30 à St-Sauveur-Lalande. Dimanche 26 juillet : 9 h 30 à Mussidan.

Ste-Thérèse-du-Manoire. Samedi 25 juillet : 18 h 30 à Notre-Dame-de-Sanilhac. Dimanche 26 juillet : 10 h 30 à St-Georges.

St-Front-St-Étienne. Samedi 25 juillet : 18 h 30 à St-Martin. Dimanche 26 juillet : 9 h 30 à Chamiers, 11 h à St-Front, 18 h 30 à St-Étienne-de-la-Cité.

St-Jean-en-Pays-Vernois. Dimanche 26 juillet : 10 h 30 à Vergt.

St-Jacques-du-Causse. Samedi 25 juillet : 18 h 30 à La Boissière-d'Ans.

St-Vincent-sur-Beauronne. Samedi 25 juillet : 17 h 30 à Château-l'Évêque, 18 h 30 à Chancelade. Dimanche 26 juillet : 9 h à Agonac, 10 h 30 à Chancelade.

PÉRIGORD POURPRE

St-Front-lès-Cadouin. Dimanche 26 juillet : 11 h à Lalinde.

Ste-Marie-en-Périgord-Foyen. Dimanche 26 juillet : 9 h à Montcaret.

St-Jacques-en-Bergeracois. Samedi 25 juillet : 18 h 30 à Mouleydier et à Prigonrieux. Dimanche 26 juillet : 9 h à La Madeleine, 10 h 30 à Notre-Dame, 11 h à Ginestet et à Villamblard, 18 h 30 à St-Jacques.

St-Martin-des-Vignes. Samedi 25 juillet : 18 h 30 à Sigoulès. Dimanche 26 juillet : 9 h 30 à Issigeac, 11 h 15 à Eymet.

PÉRIGORD NOIR

N.-D.-de-Capelou. Samedi 25 juillet : 18 h 30 à Tayac et à Mazeyrolles. Dimanche 26 juillet : 9 h 15 au Bugue, 11 h à Belvès et à St-Cyprien.

St-Éloi-des-Forges. Dimanche 26 juillet : 11 h à St-Agnan.

St-Pierre-de-Vézère. Samedi 25 juillet : 18 h 30 à Thenon. Dimanche 26 juillet : 9 h 15 à Rouffignac, 11 h à Montignac.

St-Sacerdos-en-Périgord-Noir. Samedi 25 juillet : 18 h 30 à Carlux et à Carsac. Dimanche 26 juillet : 10 h 30 à Cénac, à St-Geniès, à St-Sacerdos, 18 h 30 à Temniac.

PÉRIGORD VERT

N.-D. des Hauts-de-l'Isle. Samedi 25 juillet : 18 h à St-Pierre-de-Frugie. Dimanche 26 juillet : 10 h 30 à Thiviers.

St-Éloi-des-Forges. Samedi 25 juillet : 18 h à Angoisse. Dimanche 26 juillet : 9 h 30 à Excideuil.

St-Jean-Baptiste-de-Dronne. Samedi 25 juillet : 18 h à St-Vincent-de-Connezac. Dimanche 26 juillet : 10 h 30 à Ribérac.

Mémoire vivante La Société historique et archéologique du Périgord (Shap) publie, chaque mois, un article résultant des recherches de l'un de ses membres. Dans le n° 74 de juillet 2026, Marie-France Bunel rend hommage à un grand cycliste périgourdin.

Un champion périgourdin, Valentin Huot

INFO-DORDOGNE

Le samedi 11 juillet, le Tour de France a traversé le territoire du Grand Périgueux, sur l'itinéraire Périgueux/Bergerac en passant par Niversac à Boulazac-Isle-Manoire. C'était une belle occasion de rendre hommage à Valentin Huot, coureur cycliste emblématique ayant participé à six reprises à la Grande Boucle.

Né le 1er mai 1929 à Creyssensac-et-Pissot au sein d'une famille de onze enfants, Valentin Huot s'engage dans le cyclisme en juillet 1951, à son retour du service militaire, en prenant sa licence au Cyclo Club de Bergerac. Dès l'été 1952, il s'impose comme l'un des meilleurs rouleurs de Dordogne. Il passe professionnel en 1953 au sein de l'équipe Terrot-Hutchinson et devient champion de France de course sur route en 1957 et 1958, à respectivement 28 et 29 ans.

> **Il avait une très grande classe, c'était un pur grimpeur**

Au cours de sa carrière, il remporte 31 victoires, dont le Paris-Limoges en 1954, le Critérium de la Montagne (Mont Faron, en ligne) en 1956 et le Grand Prix du Midi Libre en 1960. Entre 1954 et 1961, il participe à six Tours de France dont trois en intégralité. Il quitte le monde du cyclisme en 1964 pour se reconvertir dans la fraisiculture. En 1999, il publie ses mémoires, *Clous et vélo percé, noblesse des pauvres*. Il s'éteint à Manzac-sur-Vern le 21 novembre 2017 et repose au cimetière de Creyssensac-et-Pissot. Son ami Raymond Poulidor le décrivait ainsi *: « Il avait une très grande classe, c'était un pur grimpeur, un coureur qui pouvait faire des différences terribles ».*

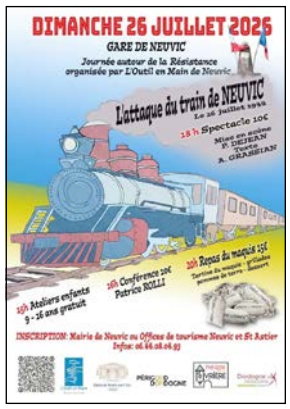
Marie-France BUNEL - shap.fr



Collection famille Huot

L'été en Périgord Le 26 juillet, l'association l'Outil en main de Neuvic propose un après-midi et une soirée consacrés à l'attaque du train de Neuvic par la Résistance. Ce rendez-vous est l'opportunité de transmettre les savoir-faire manuels autour de la mémoire de cet épisode majeur : le casse historique réalisé en 1944.

L'Outil en main : passeurs de savoirs et de mémoire



NEUVIC

Depuis décembre 2023, Neuvic s'inscrit dans le réseau de l'Outil en main, association fondée en 1944 en Vendée qui compte à ce jour plus de 170 associations locales en France.

Le principe ? *« Initier les enfants aux métiers manuels et du patrimoine en leur faisant découvrir un métier à travers la fabrication d'objets avec des bénévoles qui ont du temps à partager »*, résume Sébastien Coupeau, président de l'association de Neuvic.

Des métiers à découvrir

Les enfants et les jeunes âgés de 9 à 13 ans sont dans ce cadre invités à s'initier successivement aux différents ateliers afin d'expérimenter une grande diversité de gestes et de métiers. Au total, quinze disciplines sont proposées à Neuvic.

« Un enfant peut, par exemple fabriquer un petit objet de bois avec un menuisier le matin, puis s'initier à la couture ou à la mécanique l'après-midi. L'idée est qu'il touche à tout pour découvrir ce qui lui plaît », poursuit Sébastien Coupeau.

Après la rénovation des locaux, l'association peut désormais accueillir davantage d'enfants. Elle souhaite mieux faire connaître son action auprès du grand public, aussi bien chez les futurs bénévoles que chez les jeunes. L'objectif est de susciter l'intérêt pour de nouvelles vocations et redynamiser l'apprentissage des métiers manuels.



Tout au long de l'année, les enfants s'initient aux gestes de différents métiers. *L'outil en main*



En 1944, la Résistance pille le train et s'empare de 2,3 milliards de francs. *Archives*

Un haut fait de Résistance

Pourquoi consacrer cet évènement à la Résistance ? Pour l'association, la réponse s'est imposée naturellement. *« Le bâtiment qu'on occupe, mis à disposition par la municipalité est historique puisqu'il a habité des résistants durant la guerre. En redonnant vie à ce lieu, nous avons souhaité mettre en lumière le plus grand casse du siècle perpétré en 1944… »*

Après le débarquement du 6 juin, les maquis de Dordogne grossissent rapidement. Pour nourrir et équiper ces résistants, les réquisitions se multiplient, mais les caisses sont vides. Grâce à des informations transmises par le préfet Jean Callard, la Résistance apprend qu'un important transfert de fonds de la Banque de France doit transiter par la gare de Neuvic.

> **« Pour faire revivre un lieu chargé d'histoire**

Le 26 juillet 1944, environ 150 résistants interceptent le train et s'emparent de près de 2,3 milliards de francs (environ 450 millions d'euros), soit quatre tonnes de billets. L'argent a permis de financer des groupes de résistants locaux mais aussi de rembourser les dettes aux commerçants et agriculteurs.

C'est autour de cet évènement que les bénévoles de l'Outil en main s'appuient pour se faire connaître davantage.

Entre mémoire et convivialité

Le dimanche 26 juillet promet d'être une journée remplie de découvertes. À 15 h, les enfants pourront participer aux ateliers des différents métiers et à 16 h, l'historien Patrice Rolli animera une conférence sur l'attaque du train et son contexte.

À 18 h, un spectacle mis en scène par Patrick Dejan, d'après le texte d'André Grassian, transportera le public dans les évènements de juillet 1944. La journée se clôturera par un « repas du maquis », dans un esprit de convivialité.

Cléa Dargenton

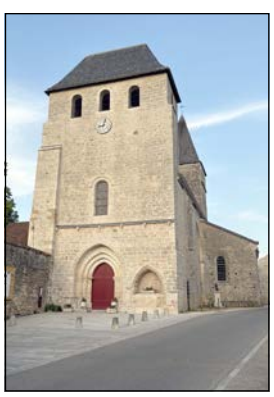
Inscription à la maire de Neuvic ou auprès des Offices de tourisme de Neuvic et Saint-Astier. Informations au 06.44.08.04.93

Les rendez-vous de Glady

Quand un village se fédère autour de son patrimoine

À Tourtoirac, l'ensemble formé par l'église romane abbatiale Saint-Pierre-es-Liens, du XII[e] et XIII[e] siècle et l'abbaye monastique fondée au début du XI[e] siècle, s'est maintenu jusqu'à la Révolution…

Il y a un peu plus de cinq ans, la municipalité a racheté à un particulier le logis de l'abbé de deux étages, construit sur l'ancien réfectoire, qu'elle destine à sa nouvelle mairie. Le logis de l'abbé appelé au XVIII[e] siècle « Palais abbatial » avait été bâti pour et par Pierre Beaupoil de Saint-Aulaire, abbé commendataire de 1730 à 1751.



L'église abbatiale (XII et XIIIe) *Glady de BRÉGEOT (clp)*

Il fallait sauver ce bâtiment qui prenait l'eau. La charpente et la couverture ont été refaites. Ces travaux menés de pair avec ceux entrepris sur le clocher ouest de l'abbaye aux façades éclaircies, avaient aussi pour but de conforter l'avenir touristique et culturel du village.

Jean Sindou-Faurie est le président de l'association Pacte Tourtoirac, qui organise tous les étés une semaine musicale dans ces lieux. Il possède lui-même la gentilhommière qui domine le village, appelée aussi le château de Tourtoirac. Cet édifice reconstruit au début du XVIII[e] siècle dans un style classique, sur un ancien château du XII[e] siècle, est un lieu destiné à l'hébergement d'hôtes lors d'événements publics et privés.

Mais indéniablement, le fleuron de Tourtoirac est sa grotte découverte en 1995, et ouverte au public en 2010, où on entre dans un monde de beauté minérale, par la magie du son et des lumières. 16 ans plus tard, elle génère des produits financiers qui permettent à la municipalité de parfaire son patrimoine ancestral bâti. La présentation vocale de la grotte



Le logis de l'Abbé (XVIIIe) *Glady de BRÉGEOT (clp)*

a une histoire cinématographique car, en 2010, François Berléand, vrai Parisien, est tombé sous le charme de Tourtoirac et a choisi de vivre deux mois à la ferme d'Araucanie.

Le tournage en Dordogne du film de Martin Valente *Le père de ma fille*, avec Olivia Ruiz et Gérard Jugnot, les ont fait se rapprocher et les deux acteurs masculins ont offert, à cette occasion, d'enregistrer la présentation de la découverte de la grotte de Tourtoirac par Jean-Luc Sirieix le 28 janvier 1995.

Cette étonnante ferme d'Auricanie du XVIII[e] siècle fait parler d'elle à l'International, depuis le classement en 2024 des 25 lieux d'hébergement d'exception en Dordogne sélectionnés par Andrew Eames, journaliste britannique pour le Times, où elle apparaît en troisième position. Son nom lui a été donné par sa propriétaire, en pensant à ses parents dont les pas se sont portés en Amérique du Sud où elle est née et au lien qu'a Tourtoirac avec Antoine de Tounens, né en 1825 et mort en 1878, qui fut officiellement roi d'Araucanie et de Patagonie du 17 novembre 1860 au 5 janvier 1862. Il a fini sa vie à Tourtoirac et repose au cimetière du village et un musée lui est consacré dans l'enceinte de l'abbaye.

Glady de BRÉGEOT (clp)

Arts vivants

Clap de fin pour l'Académie d'été du mime et du geste

PÉRIGUEUX

L'Académie d'été des arts du mime et du geste est une formation professionnelle intensive de 140 heures, offrant une plongée de quatre semaines dans l'univers du corps en mouvement et de la dramaturgie corporelle. Tout au long du mois de juillet, les participants découvrent une multitude d'outils de création issus des pratiques et des enseignements des arts du mime et du geste.

Cette année, les stagiaires ont exploré l'éloquence physique avec la Compagnie Troisième Génération, le théâtre gestuel et burlesque avec Jean-Claude Cotillard, le jeu masqué avec Claire Heggen et Guy Freixe, les fondamentaux et la musicalité du mouvement avec Yves Marc et Elsa Marquet Lienhart, ainsi que les métamorphoses corporelles et la relation aux objets avec Yael Karavan.

En partenariat avec L'Odyssée, les 16 stagiaires de la 7[e] édition se produiront lors de la soirée de clôture qui occupera la scène du Palace, à Périgueux, le vendredi 24 juillet à 19 h (entrée libre). Ils y présenteront des formes courtes, des duos et des solos, sous la direction de l'artiste internationale, metteuse en scène, performeuse et interprète physique, Yael Karavan.

Cette soirée de clôture sera ainsi l'occasion de convoquer, de revisiter et de partager les expériences vécues tout au long de ce mois de travail.

Réservation souhaitée : academie.ete.amg@gmail.com / ou 06.29.96.29.06



Tradition Du 10 au 13 juillet, le nouveau maire de Bias Julien Biremon a accueilli ses administrés pour des fêtes marquées par le retour de l'encierro et une première course landaise avec la ganaderia Dargelos, affirmant l'attachement aux traditions taurines du territoire.

Bias en fête pendant 4 jours



Suppression du mai de la maillade. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*



Remise des clefs de la ville par le maire. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

BIAS

Le nouveau maire de Bias, Julien Biremon, ancien président du comité des fêtes, était heureux d'accueillir ses amis Biassuts et ses administrés pour partager les fêtes et le bonheur de ces grandes retrouvailles, du 10 au 13 juillet.



L'encierro avec le vachettes. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Cette année, les fêtes de Bias ont eu une saveur particulière au pied de l'église et de la maison de l'ai-rial. Au programme : le retour de l'encierro, disparu en 2023, et la toute première course landaise de l'histoire de Bias, avec la prestigieuse ganaderia Dargelos. Une belle manière d'affirmer l'attachement aux traditions et à la culture taurine qui font l'identité du Sud-Ouest. La remise des clefs de la ville au nouveau président des fêtes, M. Sylvain Lalande, était animée par Lous Landeus échassiers de Bias, la banda A bisca et Lous amics dou Born. La coupe du mai de la maillade par le maire, à l'enciène avec le passe-partout, a marqué le début des festivités. Le programme des fêtes était très chargé : réveil du village avec les tripes et le jambon aux œufs, jeux pour les enfants, goûter pour les aînés, banquet du comité animé par la banda Les Cambencheros, messe avec la troupe Enta Canta, concert par les Boucaniers... Pendant ces quatre jours, Bias a vécu au rythme des rencontres, des rires et de la bonne humeur. Tous les festayres étaient habillés de rouge et blanc pour les fêtes, comme le veut la tradition.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)



Le folklore Lous landeus. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet

SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 70 €
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros
soit 26 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :

Le journal livré chez vous chaque semaine

L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné

Les articles en illimité sur courrier-francais.com

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



RÉCIT AUTOBIO.



ROMAN ÉVASION



POLAR

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
***Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert** (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Courrier Français** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**
Groupe Courrier Français – Service Abonnement
Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

GASCOGNE - PÉRIGORD
Courrier Français

Hommage

Bernard d'Antin de Vaillac a rejoint l'Éternel

BISCARROSSE

Le Pays de Born vient de perdre l'un de ses éminents défenseurs de la nature et de l'environnement. Le comte Bernard d'Antin de Vaillac est décédé paisiblement dans sa 90e année au cours de sa sieste vespérale sur la terrasse ouest de son château de Montbron, face au petit lac qu'il affectionnait particulièrement.

Un dernier hommage à Biscarrosse

Le père Bruno Portier a salué la nombreuse assistance venue lui rendre un dernier hommage en l'église Saint-Martin, à Biscarrosse, en présence des porte-drapeaux des associations patriotiques locales. Monsieur le comte repose désormais au cimetière de Trappes aux côtés de son épouse Roselyne et de son frère Dominique.

Des valeurs chevaleresques

Bernard d'Antin de Vaillac était très attaché aux valeurs traditionnelles et morales. Son esprit chevaleresque hérité de ses ancêtres lui conférait une haute rigueur éthique et intellectuelle que lui inspirait sa foi chrétienne et son sens aiguisé de la justice et du droit. En son castel, il accueillait régulièrement des groupes de Scouts Marins en bivouac sur son parc et a longtemps ouvert les arcanes de sa demeure seigneuriale aux visiteurs en assurant lui-même la visite guidée. Féru d'histoire et grand érudit, cet intarissable orateur était également un passionnant conteur des origines et de l'évolution de Biscarrosse au fil des siècles.

Un engagement militaire et forestier

Ancien colonel-commissaire de l'Armée de l'Air, il était un membre éminent de l'Union Locale des Anciens Combattants et titulaire de l'Ordre National du Mérite. À la tête du Groupement Forestier du Born, il faisait autorité parmi les propriétaires et sylviculteurs, gérant lui-même son important patrimoine domanial. Chevalier du Mérite Agricole, il portait un intérêt permanent pour l'écologie et la protection de la biodiversité.



Bernard d'Antin de Vaillac entouré de ses gardes particuliers en son chateau de Montbron *Dominique BOUDET (clp)*

Un mécène généreux

Mécène éclairé, il invitait une troupe de théâtre amateur en représentation publique dans son parc et nombre de nouveaux mariés ont eu la faveur d'y être reçus pour réaliser leurs photos nuptiales. Homme simple, direct, sympathique et au charisme rare, Bernard d'Antin de Vaillac s'est évanoui sans lendemain dans la douceur du soir et s'est fondu pour toujours dans le cadre où il avait enraciné sa vie.

Dominique BOUDET (clp)

Loisirs

Biscalibur transmet la passion du jeu de rôle



Les dés en sont jetés! *JDR-Mania*

BISCARROSSE

L'association Biscalibur a été créée en août 2025 à l'initiative de jeunes joueurs et joueuses originaires de Biscarrosse et de Parentis-en-Born. Comme l'explique son président Julien Rouzier : « *Son objectif est de partager et de faire découvrir la passion des jeux de rôle et des jeux de société modernes ; un secteur en constante évolution depuis le début des années 2000. Aujourd'hui, l'association compte une trentaine de membres âgés de 12 à plus de 50 ans. Cette diversité réunit les générations autour d'un même engouement dans une ambiance conviviale et accessible à tous. Le jeu de rôle, tel que le bien connu Donjons et Dragons, permet d'explorer une grande variété d'univers et de thématiques : aventures médiévales fantastiques empreintes d'héroïsme, enquêtes policières, science-fiction ou encore récits d'horreur et d'anticipation. Chacune et chacun y trouve un univers correspondant à ses goûts.* » Biscalibur poursuit sa mission interactive à travers différentes animations ludiques, divertissantes et immersives, notamment des soirées jeux au Café de l'Orme avec des parties de Loups-Garous de Thiercelieux ou des soirées mensuelles consacrées aux jeux de société au bar à jeux La Dame du Lac et occasionnellement au cinéma Le Renoir. Pour Biscalibur, le jeu de rôle est comme le théâtre d'improvisation, un vecteur d'extraversion, de libération de soi et de socialisation.

Dominique BOUDET (clp)

biscalibur@protonmail.com

Divertissement

La Dame du Lac, un bar à jeux où vous êtes le héros

BISCARROSSE

Thibaud Barrozzi et Léa Horber ont quitté Nancy afin de construire ensemble un nouveau projet de vie à Biscarrosse, et celui-ci a pris forme avec le bar à jeux « immersif » nommé La Dame du Lac, situé au 130, rue des Savetiers, à la ZAC de La Montagnotte.

Comment est née La Dame du Lac ? « *Elle est le fruit de notre passion pour les univers fantastiques et le jeu de rôle que nous avons voulu partager. Pourquoi pas vivre de cette passion ? À l'origine, le lieu devait accueillir notre atelier artistique entièrement conçu et réalisé de nos mains, mais en découvrant son potentiel, nous avons compris qu'il se prêtait parfaitement à la création d'un bar à jeux pour devenir un point d'inventivité, d'innovation, de convivialité et d'immersion. Nous proposons un cadre multifonctionnel capable d'accueillir des associations, des événements, des réunions et des groupes d'amis, et ce afin que chacun puisse s'approprier l'endroit pour y trouver une expérience qui lui correspond* », narre le couple d'entrepreneurs intrépides.

Pourquoi avoir choisi ce nom ? « *Il fait référence à l'univers de Kaamelott d'Alexandre Astier que nous adorons. Ce nom évoque les légendes arthuriennes, la magie et le mystère et s'ajuste bien à l'ambiance ésotérique. Et puis ne sommes-nous pas entourés de lacs ? Toutes les planètes sont alignées...* »



L'ambiance intime et feutrée de La Dame du Lac vous attend! *Dominique BOUDET (clp)*

Qu'est-ce qui fait votre atout-charme ? « *Le décor fantasmagorique que nous avons imaginé, inspiré de l'héroïc fantasy, des cabinets de curiosités et des contes et superstitions anciennes. Des soirées de jeu de rôle et des jeux de société, des animations, la réunion de plusieurs thèmes mythologiques et prochainement un escape game. On peut simplement boire un verre, se restaurer, discuter, ressentir un moment extraordinaire à La Dame du Lac en côtoyant les mondes parallèles de Tolkien et de Lovecraft* », s'amusent Thibaud Barrozzi et Léa Horber.

Dominique BOUDET (clp)

Ouvert de 16 h à 23 h.
Tél. : 06.63.21.36.20.

Culture

La médiathèque s'installe à la plage



Sur la plage du courant, la médiathèque. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

MIMIZAN

Depuis le 15 juillet, la médiathèque municipale a installé son espace de lecture et de détente en extérieur. Entre concerts, jeux de société et animations pour les enfants, les touristes et les Mimizannais pourront profiter de ce lieu de culture jusqu'au 12 août.

Initiée par la Ville de Mimizan, la Médiathèque à la plage, organisée par la médiathèque municipale, fait son retour. Cet espace spécialement aménagé avec des transats, des chaises et des tapis pour les enfants, le tout protégé par des toiles rendant l'endroit agréable, est mis en place sur le bord du Courant. Durant un mois, l'équipe municipale proposera des rencontres lectures, des animations kamishibai en français et gascon pour les plus jeunes ou des siestes musicales. Les jeunes du centre de loisirs pourront venir passer des instants autour de jeux de société, de jeux en bois ou d'ateliers lecture pour enfants. Chaque mercredi à 11 heures est prévue une animation musicale. L'espace est ouvert du mardi au vendredi de 11 à 18 heures. La dernière animation en musique aura lieu le 12 août avec le chanteur Madja.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Agenda

Messes du vendredi 24 au dimanche 26 juillet

MIMIZAN

• Vendredi 24 juillet : 10h30-11h30 : Confession ou rencontre avec un prêtre a l'église de Mimizan bourg. Adoration du Saint- Sacrement.

• Samedi 25 juillet : 19 heures, messe à Contis.

• Dimanche 26 juillet : 9 heures, messe à Mézos : José Moniz, familles Dassié-Lagoueyte. 11 heures : messe à Mimizan Plage. Ont rejoint la Maison du Père : Gérard Beghin et Suzanne Recalt à Sainte Eulalie en Born, Sébastien Lafon à Bias et Suzanne Claverie à Mimizan.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Spectacle La compagnie Abac'art propose des spectacles pour initier le public aux arts du cirque.

La compagnie Abac'art initie les enfants au cirque



Encadrés par des professionnels. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*



Les enfants découvrent le cirque. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

MIMIZAN

Spécialisée dans le spectacle pour enfants et familles, la compagnie Abac'art a fait découvrir la jonglerie, l'équilibre, les acrobaties et le clown aux plus jeunes, jeudi 16 juillet, avec « Rue du Cirque », un spectacle adapté dès trois ans. Cette animation était encadrée par des artistes professionnels et adaptée au développement intellectuel et psychomoteur des enfants. Pratiquer le cirque dans un espace sécurisé et encadré permet aux enfants de développer leur équilibre, leur adresse et leur créativité. Cette animation leur permet également d'apprendre à mesurer sa prise de risque tout en jouant.

Une prochaine session est organisée le 19 août prochain, de 18 heures à 22 heures.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Musique

Le duo Atlantico en concert à la promenade fleurie



Nicolas et Greg en concert au lac. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

MIMIZAN

Le public très nombreux s'est déplacé jusqu'à la promenade fleurie pour écouter le duo Atlantico en concert. Délicatesse et finesse sont les piliers du duo Atlantico. La guitare de Greg Schultz et la trompette de Nicolas Brouqueyre viennent trouver une harmonie dans un répertoire varié allant du jazz à la biguine, en passant par la cumbia.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)



Le public savoure la musique du duo Atlantico à la promenade fleurie. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Terroir

Le marché de l'été s'installe tous les mercredi de la saison

AUREILHAN

C'est la deuxième édition du marché du mercredi à Aureilhan, ce 8 juillet 2026. Le soleil brille et la Bergerie est en pleine effervescence pour ce grand rendez-vous de l'été, initié par la municipalité.

Pour l'occasion, afin de lancer cette belle journée et remercier ceux qui font vivre le marché, le maire, Bernard Vichery, est venu offrir le café et des viennoiseries à l'ensemble des participants présents à l'ouverture. Après le beau succès de la semaine précédente, la dynamique s'est amplifiée: le marché accueille de plus en plus de commerçants, de producteurs locaux et d'artisans. Durant la saison estivale, le marché sera ouvert à la Bergerie tous les mercredis, de 9 à 13 heures. Le public y est attendu nombreux. C'est le moment idéal pour remplir son panier de produits du terroir.

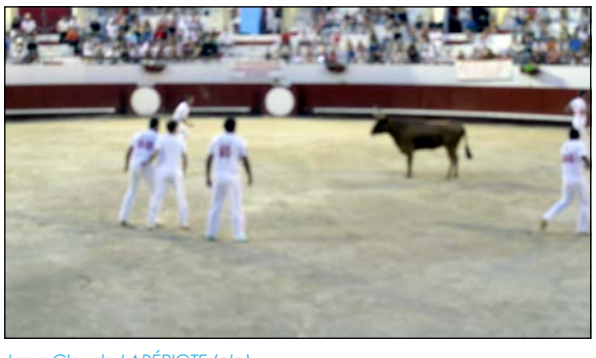


Le café offert par la mairie. *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Club taurin

Concours de cocardes aux arènes



Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

MIMIZAN

Le Club taurin de Mimizan a organisé jeudi 16 juillet, un concours de cocardes aux arènes de la plage à partir de 21 h 30. Ce spectacle était ouvert à tous.

Le concours de cocardes est un jeu qui consiste à attraper un morceau de tissu (la cocarde) solidement attaché au frontal de la vache, ainsi que les glands fixés à la base des cornes. Le concurrent, appelé razeteur, court dans l'arène en effectuant des razets pour tenter de s'en emparer.

Le concours démarre par une phase de poules permettant aux plus méritants de se qualifier pour la finale, où ils auront la lourde tâche d'affronter les « marraines », à savoir les vaches de la ganaderia Deyris. La soirée était animée en musique par la banda El Pafin'hot.

Pour que les plus jeunes puissent découvrir cette tradition, un petit taurillon a été de sortie sur une piste sécurisée par les adultes, qui ont veillé sur les petits razeteurs d'un soir.



La banda aux arènes *Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)*

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Conseil municipal

Les résultats du vote du budget participatif citoyen annoncés

MIMIZAN

Le Conseil municipal a dévoilé les lauréats de l'édition 2026 du Budget participatif citoyen. Au total, six projets seront financés par l'enveloppe de 100.000 euros, allant de la végétalisation de l'école du bourg à l'installation d'une tyrolienne.

C'est à l'occasion du dernier Conseil municipal qu'ont été annoncés les résultats des votes du Budget participatif citoyen, édition 2026. Neuf projets avaient été retenus pour être soumis au vote qui s'est déroulé du 15 mai au 15 juin, le montant réservé au Budget participatif étant toujours de 100 000 euros. Ce sont 2 913 votes (971 votants) qui ont été enregistrés pour les projets en lice. Au final, six projets ont été annoncés gagnants, trois ayant obtenu la majoration de 25 % de l'Agenda 21. Les résultats : le premier projet concerne la végétalisation de l'école du bourg (625 votes) ; le deuxième, l'achat de deux triporteurs à assistance électrique (556 votes) ; le troisième, « À l'abordage », la tyrolienne des Pirates (478 votes). Les jeux géants (352 votes), le fleurissement des deux lavoirs et la mise en place de trois colonnes en mosaïque complètent le palmarès. La réalisation de ces projets devra intervenir dans les deux ans. Pour la prochaine édition, un travail sera effectué avec le comité de pilotage, notamment sur le règlement, la charte de fonctionnement et les conventions avec les lauréats.

Jean-Claude LABÉRIOTE (clp)

Tradition

La sardinade de la Boule légère : un moment convivial



Les bénévoles. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*



Les grilleurs: en bas les sardines, en haut les saucisses. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

LAPLUME

Les effluves de sardines grillées et la bonne humeur étaient une nouvelle fois au rendez-vous pour la traditionnelle sardinade de la Boule Légère. Fidèles à cette rencontre annuelle, 140 participants se sont retrouvés sur la place du Presbytère pour partager un agréable moment de convivialité. Ce rendez-vous estival, désormais bien ancré dans le calendrier, a une fois de plus tenu toutes ses promesses. La douceur de la soirée, un apéritif généreux, les sardines grillées ou saucisses grillées, ont ravi les convives, qui ont prolongé la soirée dans une ambiance détendue. Très active, l'association anime le village tout au long de l'année grâce à ses rencontres hebdomadaires, ses concours, ses challenges, ses grillades et ses repas conviviaux, à l'image de la sardinade qui rassemble chaque été les habitants. Le prochain rendez-vous est fixé début octobre avec la finale du challenge « Laplumette ». D'ici là, les pétanqueurs se retrouveront chaque jeudi soir pour disputer leurs parties et comptabiliser les points en vue de cette finale.

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)

Vie communale

Une réception pour accueillir les nouveaux habitants



Le maire accueille les nouveaux arrivants. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

SÉRIGNAC-SUR-GARONNE

Le maire et son conseil municipal ont eu le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants de Sérignac lors d'un moment convivial de rencontre et d'échange. Une manifestation qui n'avait pas eu lieu depuis trois ans, période durant laquelle 68 familles ont été comptabilisées.
Parmi ces nouveaux résidents, une partie s'est installée dans les nouveaux lotissements ainsi qu'à Domofrance, structure qui accueille dix familles de seniors et 13 familles avec enfants, contribuant ainsi aux effectifs de l'école communale.
La municipalité souhaite renouveler cette initiative chaque année afin de favoriser l'intégration de ces nouveaux Sérignaçais. Un livret de bienvenue, regroupant toutes les informations utiles, est disponible en mairie. Ce guide pratique a été réalisé pour faciliter l'intégration des nouvelles familles. Il présente les différents aspects de la vie locale : vie associative, enfance, commerces de proximité, patrimoine...
Cette réception a permis de présenter aux 35 familles présentes la bastide et le dynamisme de sa vie locale.

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)



35 familles présentes. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

Événement

Les académiciens menteurs à Simplé

MONCRABEAU

Direction Simplé, petite commune de 400 habitants dans le département de la Mayenne, les 11 et 12 juillet, pour les académiciens menteurs. Partis du Mont des chèvres, emblème du village de Moncrabeau, ce petit caprin à cornes participe au rassemblement des communes aux noms burlesques et chantants. « *Notre 22e participation à cet événement nous permet de promouvoir notre village, son histoire, son patrimoine, sa gastronomie et surtout de faire connaître notre festival international de menteries du premier week-end du mois d'août. Ce jour-là, Moncrabeau devient la capitale des menteurs, occasion d'élire sa Reine ou son Roi. Un titre très couru à mettre sur sa carte de visite* », précise en rigolant Claude Carlesso, président de cette docte académie des menteurs. Un retour de week-end toujours aussi festif où chacun a pu mettre en action la devise de ce festival : « Profiter de son nom pour se faire un nom ». De Poil à Vatan en passant par Andouillé, Bouzillé, Ballots, La Tronche, Arnac-la-Poste, Monteton, Trécon..., une véritable vitrine du savoir-faire de petites communes venues des quatre coins de l'Hexagone qui, depuis sa création en 2003, ne cesse de grandir. À l'époque, les organisateurs de ce groupement pour le moins burlesque entendaient avec humour prendre le contre-pied du sketch mythique de Montcuq, village du Lot qui avait fait le buzz dans l'émission télévisée du Petit Rapporteur de Jacques Martin. Le souhait affiché par le président de cette association : « *Que les communes rient d'elles-mêmes pour ne pas être la risée de tous.* » Pari relevé à ce jour avec la participation d'une cinquantaine de petits villages qui défendent aussi bien leur nom que leur ruralité.



Le stand menteur très fréquenté. *Paulette SIGL (clp)*

Paulette SIGL (clp)

Été

Les marchés de producteurs de pays sont de retour

FRÉCHOU

Vendredi 17 juillet l'association Lou Réchou était à pied d'œuvre pour une nouvelle édition des marchés de producteurs de pays de l'été. Une incontournable rencontre qui depuis vingt saisons séduit un large public amateurs de produits du terroir. Produits qui répondent à un cahier des charges strict élaboré par la Chambre d'Agriculture. Un label gage de qualité pour mettre les papilles en fête. Sept marchés attendent le public de 19 heures à 23 heures. Si par mégarde la météo fait des siennes, aucun problème, un abri sera disponible sous la halle Pierre Dagras.
Les tables seront dressées sous la halle et il est possible d'apporter ses couverts mais aussi de ne pas oublier au final le tri sélectif. Les bénévoles de Lou Réchou, reconnaissables à leur tee-shirt orange, seront à l'écoute dans la convivialité et la bonne humeur qui les caractérisent.
Côté animation la programmation musicale - avec concerts et DJ - laisse augurer de belles soirées. L'équipe du président Johan Hallin espère un public nombreux jusqu'au dernier marché le 28 août prochain.



L'équipe du Lou Réchou est opérationnelle. *Paulette SIGL (clp)*

Paulette SIGL (clp)

Courrier français
HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN GASCOGNE-PÉRIGORD

24 : Espace 23 - 23 rue Gambetta, BP 40102 - 24004 Périgueux Cedex
40 - 47 - 82 : 6 rue Pierre et Marie CURIE, CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX

Société nouvelle Courrier français
SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction24@courrier-francais.fr - 05 53 09 03 63
redaction40@courrier-francais.fr - a.massias@courrier-francais.fr
05 24 07 39 63
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret
Rédactrices départementales : Audrey Massias et Patricia Carrizay.

ANNONCES LÉGALES ·
05 56 44 72 24 - annonces.legales@alcregie.com

ABONNEMENT - DIFFUSION ·
05 24 07 39 63 - abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €.
(prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
Digitaprint : 1 rue Pierre Charpy, 59440 AVESNES/HELPE.

CPPAP : 11127 C 92915 / 1127 C 92913
ISSN : 2101-9932 / 3099-7070 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60 % de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI

Conseil municipal

Le conseil municipal attribue six subventions exceptionnelles

FOULAYRONNES

Les élus se sont réunis le mercredi 1er juillet, à 10 h, dans la salle des fêtes en séance du conseil municipal. Parmi les sujets à l'ordre du jour, il y avait les subventions accordées aux associations. Voici les montants accordés. À noter : six subventions exceptionnelles.

La palme revient à l'association sportive Espoirs du lycée professionnel Jean Monnet, l'équipe de basket, surnommée Les Tigres ayant remporté le titre de vice-champion de France UNSS (Union nationale du sport scolaire) de basket-ball 3x3. Comme l'an dernier, Foulayronnes Arts Martiaux (FAM) – 500 € – se voit attribuer une subvention exceptionnelle en raison de ses résultats au niveau national.

Pour Foulayronnes échecs, la poursuite de son projet éducatif et son implication à l'accueil de loisirs et dans les écoles, lui valent cette subvention exceptionnelle. Pour le Tennis-club Foulayronnes, elle la doit à sa politique volontariste en faveur de l'inclusion, le club menant un travail d'accueil et d'intégration des personnes en situation de handicap. Comme depuis de nombreuses années pour son organisation de la réputée Course des moulins, l'association Foulayronnes coureurs de fond se voit octroyer une subvention exceptionnelle, comme le Foulayronnes basket-ball pour l'organisation de son emblématique tournoi international avec la présence d'équipes espagnoles et anglaises. Les subventions exceptionnelles sont les suivantes. Foulayronnes basket-ball : 1 500 € ; Association sportive Espoirs du Lycée professionnel Jean Monnet : 500 € ; Association Foulayronnes coureurs de fond (AFCF) : 500 € ; Foulayronnes arts martiaux (FAM) : 500 € ; Foulayronnes échecs : 500 € ; Tennis-club Foulayronnes : 800 €.



Foulayronnes échecs pour son implication dans les écoles et l'accueil de loisirs s'est vu attribuer une subvention exceptionnelle. *Ch. H. (clp)*

Ch. H. (clp)

Rénovations

Une école transformée grâce à l'énergie de 12 jeunes



Les 12 jeunes devant l'école toute belle. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

SÉRIGNAC-SUR-GARONNE

Du 6 au 10 juillet 2026, grâce au travail de 12 jeunes Sérignacais et à leur énergie débordante, l'école élémentaire a retrouvé de belles couleurs. Entre deux coups de pinceau, la bonne humeur, le partage et la convivialité ont rythmé ces cinq jours.

Une fresque murale artistique et colorée, créée par Léona, l'une des 12 jeunes, illumine désormais la cour de l'école. Les sanitaires ont eux aussi fait peau neuve, agrémentés de petites touches ludiques avec des coquelicots, des papillons et des oiseaux. Ghislaine Durovray, adjointe, encadrait ce chantier et certains élus sont venus renforcer l'équipe sur le terrain. En raison de la canicule, les activités ludiques, billard et basket, n'ont pu être maintenues, mais une compétition amicale de pétanque dans un coin bien ombragé a pris le relais. Vendredi, pour clôturer cette belle semaine, direction le bowling pour un moment de détente. Un grand bravo à toute l'équipe pour son implication, son talent et ce superbe état d'esprit qui a fait de cette semaine une vraie réussite.



L'école toute belle. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)

Vie associative

Le Relais : un lieu de solidarité et d'accueil



Un vestiaire bien achalandé. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

SÉRIGNAC-SUR-GARONNE

Le Relais est un espace associatif géré par l'association Co-Cli-Co, où se déroulent de nombreuses activités au service des habitants et des visiteurs de Sérignac. Parmi elles figure le vestiaire solidaire, créé par Martine Bernède et Monique Dupuy inauguré en juin 2025. Face à son succès, trois bénévoles sont venues rejoindre l'équipe : Michelle, Nathalie et Anne-Marie. Ensemble, elles assurent l'ouverture du vestiaire, le tri, la mise en valeur et la vente des dons de vêtements. Les bénéfices sont intégralement reversés au club Soroptimist d'Agen. Depuis le 1er juillet, l'équipe assure également un service d'accueil touristique lorsque l'Office de tourisme est fermé. Munies de plans, de brochures et de toute la documentation nécessaire, les bénévoles renseignent les visiteurs. La boutique propose également une sélection de produits à l'effigie de la bastide, très appréciés des touristes à la recherche d'un souvenir de leur passage.



Les bénévoles assurent l'accueil des visiteurs, à la fermeture de l'OTI. *Sylviane GOUDENHOOFT (clp)*

Sylviane GOUDENHOOFT (clp)

Horaires d'ouverture en juillet et en août : lundi et mardi : de 11 h à 15 h, mercredi de 14 à 17 heures.



Chantiers citoyens

Le nombre de participants a augmenté



Les participants ont pour mission des travaux de nettoyage des bâtiments communaux. *Ch. H. (clp)*

FOULAYRONNES

Réunis le mercredi 1er juillet, à 10 heures, dans la salle des fêtes en séance du conseil municipal, les élus ont décidé de reconduire les chantiers citoyens. Ils en ont profité pour augmenter le nombre de participants par session passant de huit à dix. Ces chantiers citoyens s'adressent à des jeunes de quatorze à dix-sept ans.

Le principe demeure le même. Les jeunes sont accompagnés par un agent de la collectivité et le personnel de l'accueil de loisirs. Le matin à partir de 9 heures jusqu'à 12 heures, ils ont pour mission d'effectuer des travaux de nettoyage des bâtiments communaux et du matériel communal. L'après-midi fait place à des activités de loisirs obligatoires, proposées par le service jeunesse. Les jeunes participants, au nombre de dix par session, perçoivent une indemnité forfaitaire de 15 € par jour soit 75 € pour la semaine.

Cela représente une enveloppe de 750 € par session. Deux sont prévues en ce mois de juillet, la première commence ce lundi suivie de la seconde la semaine suivante. Le montant total est de 2 250 € pour la commune. La 1ère session a débuté le lundi 20 juillet jusqu'à ce vendredi 24 juillet. La 2e session aura lieu du lundi 27 au 31 juillet.

Ch. H. (clp)

Rendez-vous

Les photographes amateurs exposent leurs œuvres

CASTELMORON-SUR-LOT

Comme chaque année, Laure Melkis, bibliothécaire, et la mairie accueillent l'exposition du club photos à la médiathèque. L'inauguration a eu lieu le 10 juillet en présence du maire Daniel Marrot, de Jean-Marie Prévot, adjoint, Noélie Avignon, directrice du Crédit agricole, des artistes photographes et du public. Dans son discours de bienvenue, le président Yan Blair félicite les artistes : « *Cette exposition est le fruit d'un travail collectif passionné et je remercie chaleureusement tous les photographes qui ont contribué à sa réalisation en apportant sa vision, son talent, son enthousiasme et les connaissances que chacun d'entre vous a acquis au fil des années.* » Cette exposition reflète la diversité des regards, toutes ces images racontent, à leur manière, une histoire, captent une émotion, immobilisent un instant éphémère. 11 photographes proposent 5 ou 6 de leurs œuvres : Christian Brayon et ses clichés « macros » où l'on voit une araignée blanche déguster un insecte, Françoise Chevance s'est spécialisée dans les clichés d'arbres, Lucienne Chauvel sublimise les fleurs, Francine Mancier joue avec les ombres, Yan Blair s'est spécialisé dans les avions et leurs traînées, Kehyann Delarche et ses portraits, Joëlle Mouillac les bateaux à quai, Véronique Polard profite de ses visites au zoo pour immortaliser les animaux de la jungle, Bertrand Gervaise s'est spécialisé dans les portraits en noir et blanc, Natacha Delarche les enfants en noir et blanc et en couleur, et Chantal Roig aime le bord de mer. Deux panneaux étaient dédiés aux photos gagnantes de chaque mois. Le club offre des tutoriels et des démonstrations, l'apprentissage technique de la prise de vue, la découverte de nouveaux matériels, l'initiation et le perfectionnement au post-traitement, des sorties et reportages photographiques. Le club est ouvert à tous, débutants comme photographes confirmés, chacun peut y développer sa créativité, enrichir ses connaissances et partager son regard sur le monde. L'exposition est ouverte jusqu'au 5 septembre aux heures d'ouverture de la médiathèque. Renseignements 07.89.87.65.70



Au 1er plan Yan Blair et les représentant de la mairie. *Françoise YRIEIX (clp)*

Françoise YRIEIX (clp)



La médiathèque accueille les œuvres. *Françoise YRIEIX (clp)*

Environnement

ValOrizon accueille le 9e chantier-jeunes

DAMAZAN

Pour le 9e chantier-jeunes organisé par l'accueil de loisirs, c'est le site de ValOrizon qui a été choisi.

Ce printemps, une douzaine d'enfants avaient participé sur ce site à une journée d'animation dédiée à la valorisation des végétaux au jardin. Le sujet de ce premier « chantier-jeunes » de l'année porte maintenant sur la création d'un jardin pédagogique démonstratif de techniques de jardinage au naturel. Les jeunes vont réaliser des actions liées au développement durable, en œuvrant à l'entretien des espaces paysagers afin de favoriser la diversité animale et végétale. Huit candidats âgés de 12 à 14 ans ont été retenus pour cette nouvelle aventure. Dylane, Kévin et Tom résident à Saint-Léger, Yanis et Mahé à Saint-Léon, Allan à Damazan, Oliver et Oscar à Puch d'Agenais. Deux seulement ont déjà participé précédemment à un chantier. Et lorsqu'on demande aux 6 autres leur motivation pour s'inscrire à une telle activité, ils répondent à l'unisson : « *Les copains !* » Une belle complicité et une bonne ambiance règnent déjà dans le petit groupe très motivé.

Animateur à l'accueil de loisirs, Antonin Brunetaud encadre les chantiers-jeunes depuis plusieurs années. Nathalie Banquier est chargée de mission biodéchets à ValOrizon, elle accompagne et apporte ses conseils à l'équipe pour les activités matinales. Le chantier a débuté il y a 3 jours. Mais les vacances ne sont pas de tout repos pour les ados ! À leur arrivée sur les lieux, des broyats de feuilles et des branchages jonchaient sur le sol. En 2 matinées, plus de la moitié a déjà été nettoyé. Les broyats de feuilles ont été ramassés et dispersés au pied des arbres pour maintenir le sol vivant et préserver la biodiversité. Une tour à feuilles grillagée a été mise en place à côté des composteurs pour stocker les feuilles mortes et leur permettre de sécher pour servir ensuite de paillage. Avec les branchages, une haie sèche a été confectionnée, permettant de délimiter des espaces dans le bosquet. Un coin « salon de jardin » a été réalisé, avec l'intervention de l'association « Outils en mains » de Montpezat. Un canapé et de 2 fauteuils ont pu être créés à partir de lattes de bois provenant de palettes démontées. Une visite du centre de tri Paprec Trivalo 47 installé sur l'Écoparc de Damazan a été proposée aux adolescents. Bien que tous aient trouvé l'odeur qui en émane très forte et désagréable, la visite leur a permis de comprendre l'utilité de trier les déchets, l'importance des différentes couleurs de poubelles et bornes de collectes pour le recyclage, et également qu'il pouvait être dangereux d'y jeter des objets non appropriés, comme des piles par exemple.

Les jeunes ont aussi été invités à rencontrer le maire, Michel Serena au cours d'une petite réception à la mairie. Une après-midi de détente à la base de loisirs Cascade Waterpark leur a permis de s'initier au téléski nautique sur le lac du Moulineau. Malgré la difficulté de certains pour tenir debout sur les skis, l'activité a été très appréciée.

Un bilan de fin de chantier aura lieu prochainement.



Les ados testent le salon de jardin qu'ils ont réalisé, encadrés par leurs animateurs. *Martine MICHELOT (clp)*

Martine MICHELOT (clp)

Événement

Festi-Morin revient pour trois jours de spectacles

PUCH-D'AGENAIS

L'an passé, la Compagnie de l'Émotion et le Château de Morin se lançaient dans une nouvelle aventure : un festival de théâtre amateur. Proposée sur deux journées, la première édition de Festi-Morin a rencontré un réel succès, ce qui incite les organisateurs à renouveler cette animation culturelle, et cette fois-ci durant trois jours. La seconde édition de Festi-Morin se tiendra du 18 au 20 septembre 2026, avec au programme neuf pièces de théâtre et différentes animations : de la musique, des expositions, des ateliers artistiques, de la restauration... Concernant les représentations théâtrales, les places peuvent d'ores et déjà être réservées. Au programme : le vendredi 18 septembre, à 21 h, *Fausse Note* de Didier Caron par la Cie Nouvel Acte d'Istres (13) ; le samedi 19 septembre, à 11 h 30, *Théâtre mon Amour* Musset, Racine, Shakespeare et Gorgâni par la Cie Théatrons Ensemble de Biarritz (64) ; à 14 h, *Cyrano de Bergerac* d'après Edmond Rostand par la Cie Coup de Théâtre de Mons (31) ; à 16 h, *Nous ne sommes pas du même monde* d'après Brigitte Massiot par la Cie La Boîte de Sardines de Billière (64) ; à 18 h 30, *La dernière nuit du monde* de Laurent Gaudé par la Cie Le Bathyscaphe de Muret (31) et à 21 h, *D'un pinceau à l'autre* de Claude Philippe par la Cie Un Chien sur le Toit de Clion-sur-Seugne (17). Le dimanche 20 septembre, à 11 h 15, *Ruptures* de Fabcaro et Rémi De Vos par la Cie H24 de Gaillac (81) ; à 14 h 30, *Quand le tambour s'éveillera* de Christine Catellin par la Cie En travers de la Gorge de Villeneuve-sur-Lot ; et pour clôturer, à 17 h, *Fin de service* d'Yves Garnier par la Cie de l'Ascenseur de Pibrac (31). Ces spectacles peuvent être réservés au 06.07.90.67.57, par mail à lareplique351@gmail.com et très prochainement, l'ensemble du programme figurera aussi sur le site Billetreduc.com. L'intégralité des animations est consultable sur le site du Château de Morin : www.chateaudemorin.com. Le Château de Morin est situé en bordure du canal de Garonne sur la commune de Puch-d'Agenais, au n° 330 route du Château de Morin, accès depuis la D300 à 4 km de Damazan en direction de Villeton.



La Cie Je2scène interprétant « Fantaisies Gourmandes » dans la salle Madeleine, lors du 1er Festi-Morin. *Martine MICHELOT (clp)*

Martine MICHELOT (clp)

Agriculture Réunis en commission permanente le vendredi 3 juillet dernier, les élus régionaux ont voté, sur proposition de Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, une nouvelle aide de 1,3 M€ destinée au monde agricole pour répondre à l'enjeu majeur du renouvellement des générations et favoriser l'installation en agriculture ainsi que la transmission en Occitanie.

La Région alloue des fonds pour le renouvellement des générations et l'aide à l'installation

Forte d'une agriculture qui mobilise plus de 165 000 emplois sur le territoire, la Région mène, depuis 2016, une politique ambitieuse et volontariste en faveur de l'agriculture et des nombreux défis que la profession doit relever. Face au vieillissement de la population agricole et aux difficultés rencontrées par de nombreux agriculteurs pour assurer la reprise de leur exploitation, la Région a renforcé son soutien pour faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs et le renouvellement des générations à travers sa stratégie régionale 2023-2027, mobilisant plus de 38 M€ sur cette période. Plus de 2.000 agriculteurs se sont installés en Occitanie en 2023, plaçant ainsi la région au 1er rang en nombre d'installations. « *Alors que le nombre d'exploitations agricoles diminue et que la population agricole vieillit, le rôle de la Région est d'accompagner et d'apporter des solutions concrètes pour favoriser l'installation et la transmission des exploitations en Occitanie. Au-delà de notre engagement pour un modèle agricole plus juste, plus durable et plus résilient, nous avons fait du renouvellement des générations une priorité avec la stratégie régionale déployée depuis 2023. La Région intervient le plus en amont possible de la transmission pour préparer les transmissions, afin de préserver l'emploi, notre souveraineté alimentaire et la vitalité de nos territoires. Nous accompagnons à la fois les agriculteurs qui peinent à trouver un repreneur et celles et ceux qui souhaitent s'installer mais se heurtent encore à de nombreux obstacles* », a déclaré Carole Delga, présidente de la Région Occitanie.



La Région souhaite soutenir la transmission des exploitations (photo d'illustration). © Ugo Amez

Favoriser l'installation

Le dispositif d'accompagnement permet aux agriculteurs de bénéficier de conseil à la création agricole et d'un suivi post-installation par des structures labellisées (chambres d'agriculture et associations pour le développement de l'emploi agricole et rural départementales). À l'occasion de cette Commission permanente, la Région Occitanie mobilise 1 M€ permettant de financer plus de 3.300 journées de conseil dans l'année pour accompagner les jeunes ou nouveaux agriculteurs dans l'émergence ou la mise en œuvre de leur projet d'installation ou encore pour un conseil post-installation.

Transmissions des exploitations agricoles

Le dispositif d'accompagnement ciblé sur les cédants n'ayant pas encore de repreneur offre aux agriculteurs deux possibilités : la réalisation d'un état des lieux sur l'exploitation et d'un plan d'actions pour résoudre les fragilités et/ou la mise en place d'un diagnostic et d'un suivi pré-transmission par des structures labellisées (chambres d'agriculture et associations pour le développement de l'emploi agricole et rural départementales).
À l'occasion de cette Commission permanente, 1.000 journées de conseil auprès des cédants qui n'ont pas encore identifié de repreneur seront financées par l'octroi d'une aide régionale de 300.000 €.

SOUTENEZ LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE ET L'INDÉPENDANCE DU Courrier Français

► L'association **Presse et Pluralisme**, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2008 pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés.

Vous pouvez ainsi effectuer des dons au profit exclusif du :

COURRIER FRANÇAIS

► Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, pour un don de 100 €, 66 € vous seront remboursés sur vos impôts.

Un reçu fiscal vous sera envoyé par l'association.

Presse & Pluralisme

JE SOUTIENS LE COURRIER FRANÇAIS, JE FAIS UN DON :

○ 50 € ○ 100 € ○ 200 €
○ 300 € ○ 1000 € DON LE PLUS POPULAIRE !
○ Montant libre : ..... €

MES COORDONNÉES

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....

Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre don

Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à :

GROUPE AUDIENS - PRESSE ET PLURALISME
CS 90 125 - 27091 Evreux CEDEX 9

Chèque libellé à l'ordre de : Presse et Pluralisme / Le Courrier Français

DON POSSIBLE EN LIGNE

via : PAIEMENT PAR VIREMENT

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Occitanie

La Région se mobilise pour la modernisation d'équipements sportifs

Après un passage mémorable du Tour de France en Occitanie, la Région poursuit son action volontariste en faveur de la pratique sportive solidaire, durable et accessible à toutes et tous. Réunis en Commission permanente le vendredi 3 juillet dernier, les élus régionaux ont décidé, sur proposition de la présidente de Région Carole Delga, d'engager 3,3 millions d'euros pour la construction et la rénovation d'équipements sportifs dans les treize départements.

« *À l'image de l'engouement populaire autour du passage de la Grande Boucle du Tour de France dans notre Région, nous comptons en Occitanie près de 4 millions de pratiquants et de nombreuses structures sportives d'excellence et de proximité. Elles concourent à faire de l'Occitanie la région la plus sportive de France* », a déclaré la présidente de Région Carole Delga. Avant d'ajouter : « *Elles permettent aussi de dynamiser nos territoires, de les rendre plus attractifs et renforcent la cohésion sociale. Le sport partout et pour toutes et tous, c'est notre leitmotiv depuis 2016. Parce que nos jeunes, nos clubs, nos associations et l'ensemble des bénévoles méritent d'avoir des équipements de qualité !* »

Au total, 51 projets – dont 24 au titre de l'appel à projets Occitanie - Sport, Santé, Loisirs, Bien-être à ma porte – sont accompagnés par la Région, pour un montant total de plus de 3,3 millions d'euros.

Parmi les opérations aidées (liste non exhaustive) :

• Création d'un chapiteau pour le centre de formation et la vie de l'association de l'USM-Sapiac à Montauban : 150.000 €
• Construction d'un centre aquatique à Lunel (34) : 250.000 €
• Création d'une halle multisports à Saint-Paulet-de-Caisson (30) : 230.000 €
• Création d'une Pumptrack à Lacapelle-Marival (46) : 21.000 €
• Réhabilitation de la piscine, patinoire et bowling de l'Espace de Liberté à Narbonne (11) : 200.000 €
• Rénovation de la piste d'athlétisme avec éclairage du complexe René Gres à Aubin (12) : 15.000 €
• Extension du stade Jo Maso à Saint-Laurent-de-la-Salanque (66) : 150.000 €
• Modernisation des espaces aquatiques Atlantis à Albi et Taranis à Saint-Juéry (81) : 475.000 €
• Réalisation d'un gymnase à Saint-Jean (31) : 200.000 €.

En 2023, la Région a renforcé son action pour faire de l'Occitanie un gymnase à ciel ouvert avec l'Appel à Projets « Occitanie - Sport, Santé, Loisirs, Bien-être à ma porte ». Ce dispositif permet de financer des équipements de proximité, et en accès libre, pour la population (terrains multisports, pumptrack, parcours de santé, ...).

Environnement

Montauban sensibilise aux gestes anti-incendies

MONTAUBAN



Le risque d'incendie est de plus en plus important et demande la vigilance de chacun.
archives Ugo Amez

Avec le changement climatique, les conditions propices aux incendies (sécheresses, canicules...) sont de plus en plus fréquentes. Dans ce contexte, la Ville de Montauban encourage vivement à adopter les bons gestes.

Le changement climatique modifie en profondeur l'exposition du territoire au risque de feux de forêt et de végétation. Les études de Météo France montrent une extension du risque dans l'espace comme dans le temps, avec une saison des feux qui démarre plus tôt l'été et se termine plus tardivement à l'automne.

Dans neuf cas sur dix, c'est une activité humaine qui déclenche un incendie : un mégot mal éteint, une étincelle de bricolage, un barbecue mal placé. Si les conditions climatiques déterminent la vitesse de propagation et l'intensité des feux, ce sont les gestes du quotidien qui en sont le plus souvent à l'origine. Autant de situations que chacun peut prévenir, à son échelle, en adoptant quelques réflexes simples.

Se protéger et protéger autrui

Adopter les bons réflexes, c'est agir concrètement pour se protéger et protéger son voisinage :

• Mégots de cigarette : à jeter systématiquement dans un cendrier. Évitez de fumer en forêt lors des périodes à risque.
• Bricolage et jardinage : à réaliser loin des herbes sèches, avec un moyen d'extinction à portée de main (seau d'eau, extincteur).
• Stockage des produits inflammables : bois, bouteilles de gaz... à conserver à l'écart, dans un abri fermé.
• Barbecue, brasero, etc : à organiser sur une terrasse qui n'est pas en bois, loin de la végétation.
• Débroussaillage : entretenez votre terrain et les abords de votre habitation. L'environnement de 90 % des maisons détruites lors d'incendies était insuffisamment débroussaillé.
• Déchets verts : à ne jamais brûler. Privilégiez le compost, le paillage ou la déchèterie.

Pour les déchets verts issus du débroussaillement, direction les déchèteries Écosud (avenue de Grèce) ou Éconord (rue Karl-Marx). Jusqu'à fin juillet, elles sont exceptionnellement ouvertes de 7h30 à 15h. Retrouvez tous les horaires et modalités d'accès sur montauban.com

Pour renforcer les mesures de prévention

Pour rappel, face au risque élevé d'incendie lié à la chaleur intense et durable qui touche le département, un arrêté préfectoral vient renforcer les mesures de prévention.

Il stipule notamment que :

• l'utilisation d'articles pyrotechniques par des non-professionnels est interdite sur l'ensemble du département.
• l'allumage de feux festifs est interdit, ainsi que les feux de cuisson (barbecues, braseros...), les feux de camp et les feux de veillée sur l'espace public et à moins de 200 mètres d'une zone de végétation.

Économie

La Fête des commerçants s'invite dans le centre-ville

MONTAUBAN

Prochain rendez-vous pour les aficionados des emplettes : la Fête des commerçants organisée dans les rues du centre-ville de Montauban par l'association « J'aime mon cœur de ville » en collaboration avec le Grand Montauban !

Rendez-vous est donné au cœur de Montauban les vendredi 24 et samedi 25 juillet, de 10h à 19h !

Une nocturne est également prévue vendredi 24 juillet, de 18h à 21h30. Les rues commerçantes du centre-ville vont être animées par ce rendez-vous à la fois commercial et convivial ! Les commerces du cœur de ville ouvrent leurs portes et proposent à la population de réaliser de bonnes affaires ! Vêtements, chaussures, décoration... Quel que soit le domaine, les achats feront le bonheur de toutes et tous !

Coup de crayon



Urbanisme

La modernisation du stade Sapiac se poursuit

MONTAUBAN

Qui dit saison en Top 14 dit fréquentation accrue du stade Sapiac, à Montauban. Si la saison 2025/2026 a accueilli de nombreux spectateurs, l'histoire du stade s'écrit encore. De nouveaux travaux sont prévus dès la fin de l'été, permettant d'améliorer encore les conditions d'accueil du public.

De nouveaux travaux sont programmés au sein du stade Sapiac, à Montauban.

Peu avant la rentrée, un chantier lancera la création d'un second gradin en en-but est du site, côté rue Léo-Lagrange. Cette nouvelle infrastructure aura une capacité de 1.134 places et viendra améliorer la partie supérieure de la zone de pesage existante. Dans une autre phase de travaux, cet espace de gradin se verra surplomber d'une couverture métallique permettant la réelle mise en œuvre sur site d'une nouvelle tribune d'en-but.

Du fait de cette création, les infrastructures existantes sur l'emplacement du chantier, types buvettes et sanitaires publics, vont être déplacées. Ce qui entre pleinement dans le cadre des projets du club de l'Usm, qui souhaitait justement créer une aire libre de festivités pour le public. L'idée étant de déconstruire le chapiteau Maurice-Audouy pour y répartir les buvettes, et ainsi permettre aux supporters de profiter de cette aire à usage festif.

Ces aménagements – d'une durée évaluée à trois mois de travaux – se chiffrent à 450.000 € HT et sont portés par la Ville de Montauban. Des demandes de cofinancement ont été émises auprès de l'État, de la Région Occitanie et du Département du Tarn-et-Garonne.

À noter que l'ensemble des phasages de travaux permettra d'assurer la tenue des matches. Tout sera fait pour limiter la gêne occasionnée auprès des spectateurs.

Pour l'amélioration de l'accueil du public

Pour mémoire, avant même la montée en Top 14 de l'Usm, le stade se métamorphose en un temps record durant l'été 2024 : après la démolition du vélodrome, l'enceinte sportive accueille alors des loges et une tribune à la place de la tribune d'honneur, une pelouse synthétique avec un terrain rapproché de la tribune présidentielle, des mâts d'éclairage composés de LED, etc.

Parallèlement, l'Usm vit une fructueuse saison 2024/2025 en Pro D2, avant de se hisser sur la marche la plus haute et de vivre l'expérience du Top 14 en 2025/2026.

Dès juin 2025, une nouvelle opération d'envergure est lancée, avec la destruction de la tribune d'honneur notamment. En septembre de cette même année, débute la construction d'un gradin de près de 1.000 places. Sans oublier l'aménagement de salons avec terrasses, de chapiteaux, etc.

Alors que depuis plusieurs années la Ville n'a cessé de travailler à l'amélioration de l'accueil du public, la fréquentation du stade de Sapiac a connu une progression particulièrement importante au cours de la saison 2025/2026.

Cette évolution s'inscrit dans une dynamique plus large observée au sein du rugby professionnel, tant en Top 14 qu'en Pro D2, où le nombre de spectateurs est en constante augmentation.

La Collectivité réfléchit par ailleurs à renforcer l'attractivité et le rayonnement de la ville en développant l'accueil de grands événements au sein du stade comme des concerts. Une nouvelle phase de modernisation du stade de Sapiac est à l'étude aujourd'hui.

Courrier français

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble des département suivants : Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne et Tarn-et-Garonne.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

Dordogne

CONSTITUTIONS

A2620**617**

Pimento Running Club Lyon

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 Chemin des Bois,
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Périgueux du 26 juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : Pimenta Running Club Lyon
Siège : 7 Chemin des Bois, 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE
Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1 000 euros
Objet : - La conception, l'organisation et l'animation d'activités sportives, notamment liées à la course à pied, en individuel ou en groupe
-La création, le développement, la gestion et l'animation de communautés sportives, physiques et digitales ;
-L'organisation d'événements, compétitions, stages, challenges et expériences sportives ou liées au bien-être ;
-La prestation de services de coaching sportif, de préparation physique, d'accompagnement personnalisé ou collectif, en présentiel ou à distance ;
-La création, le développement et la commercialisation de contenus, programmes d'entraînement, formations, plateformes et applications digitales ;
-L'exploitation de marques, concepts, licences et droits de propriété intellectuelle liés à l'activité de la société;
-La mise en place de partenariats, opérations de sponsoring, collaborations commerciales et actions de communication avec des marques, entreprises ou institutions ;
-La conception, la production et la commercialisation de produits dérivés, textiles, équipements et accessoires liés au sport ou au lifestyle ;
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Inaliénabilité des actions : Les actions sont inaliénables pendant une durée de trois ans à compter de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ou à compter de leur souscription en cas d'augmentation de capital.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Antoine BONNET demeurant 21 Cours Franklin ROOSEVELT, 69006 LYON,
Directeur général : Monsieur Yoël TOU ITOU, demeurant 92 rue de Fontanières, 69100 Villeurbanne
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

POUR AVIS
Le Président

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

A2620**112**

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature privée en date du 10 juillet 2026 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : BOUILLON DES COUPOLES
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 1.000 euros
SIEGE : 4 Bis, Impasse Limogeanne 24000 PERIGUEUX
OBJET : bar, brasserie et tous types de restauration
DUREE : 99 années
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
INALIENABILITE DES ACTIONS :
Les actions de la société sont inaliénables pendant une durée de 2 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
AGREMENT :
Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
PRESIDENT :
Monsieur Yohann FARGEOT né le 10 novembre 1991 à ROANNE, demeurant lieu-dit Nouzarède 24460 CHATEAU L'EVEQUE, sans limitation de durée
DIRECTEUR GENERAL :
Monsieur Frédéric BESNARD, né le 02 juin 1967 à MONTREUIL, demeurant 4 Bis, Impasse
Limogeanne 24000 PERIGUEUX, sans limitation de durée.
IMMATRICULATION : au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

A2618**978**

GROUPE E(E

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP du 01/07/2026 il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **FIS Family** Siège : 32 route de la Lande, 24110ST LEON SUR L'ISLE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1000€ Objet : toutes activités rentrant dans le cadre d'une société holding, prestation de services en tous genres aux entreprises et sociétés auxquelles la société est intéressée, marchands de biens et achat, revente et location de biens immobiliers pour son propre compte,
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Toutes autres cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Frédéric DELAGE, demeurant 32 route de la Lande 24110 SAINT LEON SUR L'ISLE,
La Société sera immatriculée au RCS de PÉRIGUEUX .

POUR AVIS

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2620**177**

INSERTION CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Maître Sandra OUDOT, Notaire de la Société Civile Professionnelle «Sandra OUDOT et Violaine POUSSOU», titulaire d'un Office Notarial à SARLAT-LA-CANEDA, 9B avenue Brossard**, CRPCEN 24083, le 9 juillet 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté de biens réduite aux acquêts entre :
Monsieur Edouard Marie Emmanuel **ROULLET**, et Madame Sabine **MAZET**, demeurant ensemble à BORREZE (24590) 42 grand Rue, avec déclaration d'apport, par Monsieur Edouard Marie Emmanuel ROULLET d'un bien sis à BORREZE (24590) 42 Grandrue cadastré section AV nos 36,303 et 305 et par Madame Sabine MAZET d'un bien sis à SOUILLAC (46200) 28 rue Gambetta cadastré section AL no 391.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour avis. Me Sandra OUDOT Notaire.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2620**408**

GASPAR BATIMENT F

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 43 RUE DE CLAIR SEJOUR
24430 MARSAC SUR L'ISLE
Siège de liquidation :
43 RUE DE CLAIR SEJOUR
24430 MARSAC SUR L'ISLE
828817791 RCS PERIGUEUX

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2026 au siège de la liquidation, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Fernando PINHEIRO GASPAR, demeurant 43 RUE DE CLAIR SEJOUR, 24430 MARSAC SUR L'ISLE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

MODIFICATIONS

A2620**512**

JURISTES ASSOCIÉS DU SUD-OUEST

LES JURISTES ASSOCIÉS
DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

NIJUMA
Société par actions simplifiée
au capital de 533 175 euros
Siège social : Avenue de Blossac,
79400 SAINT MAIXENT L'ECOLE
387 681 380 RCS NIORT

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 3/07/2026, il résulte que la SARL LOUGAB 41 Avenue de Blossac 79400 SAINT-MAIXENT-LECOLE - RCS NIORT 815 289 376 a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Julien GOURDEAU, démissionnaire.
POUR AVIS
Le Président

A2620**562**

CRESCENDO S.O.

SARL au capital de 40000 €
Siège social : 251 bd des saveurs
24660 Coulounieix-Chamiers
844 858 217 RCS de Périgueux

Aux termes de l'AGE en date du 10/07/2026, les associés ont décidé de transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 01/07/2026, a nommé Président M. LAMBERT Fabrice demeurant 496 route de Saint Pierre Es Liens 24660 Sanilhac. Il a également été nommé Directeur Général M. PEKLE Olivier demeurant 72 rue de la pépinière 24000 Périgueux. Accès aux assemblées et vote : tout associé peut participer aux assemblées, quel que soit son nombre d'actions. Chaque action donne droit à une voix. Transmission des actions : cession avec agrément dans tous les cas. Modification du RCS de Périgueux



DISSOLUTIONS

A2619**486**

FIDAL AVOCATS

19100 BRIVE

Aux termes d'une AGE du 29.06.2026 de la SARL ETS SOULIE, au capital de 7.700 €, dont le siège social est rue du Moulin Bas 24260 LES EYZIES RCS BERGERAC n° 434 422 242, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation.
A été nommé comme liquidateur : M. Georges SOULIE demeurant à GIGNAC (46600) Lieudit les Combelles, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, et parvenir à la clôture de celle-ci. Cette nomination a mis fin aux fonctions de la gérance à compter dudit jour.
Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social, où toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
L'inscription modificative sera requise auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de BERGERAC.

Landes

CONSTITUTIONS

A2620**684**

CF Compagnie Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

ANJ INVEST
Société civile immobilière
au capital de 3 000 euros
Siège social : 4 avenue de la Gare
40200 MIMIZAN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MIMIZAN du 8 juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : ANJ INVEST

Siège social : 4 avenue de la Gare - 40200 MIMIZAN

Objet social : Lacquisition, ladministration, la gestion, la transformation, laménagement, la mise en valeur et lexploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles, biens, terrains et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement;

- Lobtention de tous ouvertures de crédit, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire en vue de réaliser lobjet social et de permettre à la société dacquitter toutes les sommes dont elle pourrait être débitrice à quelque titre et pour quelque cause que ce soit ;

- Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 3 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Julien PRAT, demeurant 1 Bis rue de la Cadette 40200 MIMIZAN

Monsieur Nicolas RAUCOULE, demeurant 158 rue de la Peloue 40210 LABOUHEYRE

Clauses relatives aux cessions de parts :

agrément requis dans tous les cas

agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de MONT DE MARSAN.

Pour avis

La Gérance

A2620**135**

JURISTES ASSOCIÉS DU SUD-OUEST

LES JURISTES ASSOCIÉS
DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

J.2.E.L HOLDING

38 Route de Cazalis - 40700 HAGETMAU

CONSTITUTION

LES JURISTES ASSOCIES
DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31, Rue Ferrère
33000 BORDEAUX

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique du 7 juillet 2026, il a été constitué une S.A.R.L. ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : Prise de participation dans toutes Sociétés de quelque forme que ce soit et quel que soit leur objet
Dénomination : J.2.E.L HOLDING
Capital : 315.000 €
Siège social : 38 Route de Cazalis 40700 HAGETMAU
Durée : 99 ans
RCS : MONT DE MARSAN

Monsieur Jonathan GIACOBINO, demeurant 86 ter Route de Bergerac 33750 CAMARSAC, a été nommé gérant pour une durée illimitée.

En cas de pluralité d'associés, les parts sont librement cessibles entre associés.

Toutefois, les parts ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, à toutes personnes étrangères à la Société qu'à la majorité en nombre représentant au moins la moitié du capital social, cette majorité étant déterminée compte tenu de la personne et des parts de l'associé cédant.

Pour Avis,
La Gérance.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2620**250**

Notaires

OFFICE NOTARIAL L. GINESTA & C. GINESTA
NOTAIRES ASSOCIÉS A MONT DE MARSAN (LANDES)
1058, AVENUE ELOI DUCOM BP 65
40002 MONT-DE-MARSAN CEDEX

Avis est donné de l'aménagement du régime matrimonial de :
Monsieur Romain Maxime CAZADE, conseiller emploi, et Madame Emeline Charlotte Marie DULUC, conseiller emploi, son épouse, demeurant ensemble à MONT DE MARSAN (40000) 10 avenue du Général Lamarque.
Nés savoir :
Monsieur à MONT DE MARSAN (40000) le 23 mai 1986.
Madame à BORDEAUX (33000) le 15 août 1989.
Mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de MONT DE MARSAN (40000) le 11 septembre 2021 ; lequel régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire depuis.
Par apport d'un bien propre.
Notaire rédacteur de l'acte : Maître Laurent GINESTA, Notaire à MONT-DE-MARSAN (Landes), 1058, avenue Eloi Ducom.
Date de l'acte : 15 juillet 2026.
Les oppositions éventuelles doivent être faites auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.

POUR AVIS
Maître Laurent GINESTA

MODIFICATIONS

A2620**396**

CF Compagnie Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

PROXILANDES
SAS au capital de 15 200 euros
Siège social : Centre commercial de la Plage,
40220 TARNOS
424 985 653 RCS DAX

Aux termes d'une délibération en date du 02.04.2026, il résulte que Monsieur Antoine ALICOT demeurant 32 rue Louis Jouvet 40220 TARNOS a été nommé en qualité de Président en remplacement de la société MALYRA, démissionnaire à compter du 04.07.2026.

A2620**242**

SADHANA LIFE CENTER
Société par actions simplifiée au capital de 204 euros
Siège social : 621 avenue Léopold Fabre 38250 LANS EN VERCORS
825 302 151 R.C.S. GRENOBLE

Aux termes des décisions de l'associée unique en date du 26.06.2026, il a été décidé de transférer le siège social de 621 avenue Léopold Fabre 38250 LANS EN VERCORS à 13D rue du Chéou - 40200 MIMIZAN, à compter de la même date et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du R.C.S. de MONT-DE-MARSAN.
La Président de la Société est Madame Lola PAPAS, domiciliée 13D rue du Chéou - 40200 MIMIZAN.
Mention sera faite au RCS de MONT-DE-MARSAN.
Pour avis.

A2616**699**

SAYAN INVESTSociété à responsabilité limitée unipersonnelleau capital de 1 000 eurosSiège social : 833 route du Houga40800 AIRE SUR L' ADOURRCS MONT DE MARSAN N° 104 854 096 Il résulte du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 11 juin 2026 que le capital social a été augmenté d'une somme de deux cent vingt-cinq mille euros par voie d'apport en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Capital social : 1 000 euros Nouvelle mention : Capital social : 226 000 euros Pour avis La Gérance

A2620**450**

Par décision en date du 15 juillet 2026, les membres du Conseil d'administration de la société GOURDON FRERES, SA au capital de 217 000 euros dont le siège social est sis Route de Geaune 40800 AIRE SUR L'ADOUR, immatriculée au RCS de MONT DE MARSAN sous le n° 340 806 439, ont décidé de révoquer Monsieur Pierre GOURDON de ses fonctions de Directeur Général Délégué et ce à compter du même jour.

La présidence

DIVERS

A2620**172**

SARL PERSPECTIVES NOTAIRES
40700 HAGETMAU

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître MARCEL RIBETON, Notaire à HAGETMAU (Landes), CRPCEN 40039, le 15 juillet 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Christophe Gérard LARIVÉ, cadre dirigeant, et Madame Marie Candice Véronique L'HUILLIER, secrétaire, demeurant ensemble à VICQ-D'AURIBAT (40380) 200 allée des Tilleuls .

Nés :

Monsieur à BRAZZAVILLE (CONGO) le 11 février 1964,

Madame à SAINT-SEVER (40500) le 16 juillet 1971.

Mariés à la mairie de DUHORT-BACHEN (40800) le 13 août 1994 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Philippe CAVALIER, notaire à HAGETMAU (40700), le 6 août 1994.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

DISSOLUTIONS

A2620**247**

SPARTA SERVICES

EURL au capital de 1 000
Siège social : 26 AVENUE DE LA PLAGE 40530 LABENNE
RCS DAX 988 344 503

L'assemblée générale extraordinaire du 15/07/2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/07/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Madame PINTO Justine, demeurant 3 allée des Mûriers, 33130 BEGLES et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce DAX.
PINTO JUSTINE

Lot-et-Garonne

MODIFICATIONS

A2620**692**

AUDIOPTIQUE CONSEILS
Société par actions simplifiée au capital de 60 100 euros
Siège social : 298 zone du Haut Agenais 47500 MONTAYRAL
415 307 610 RCS AGEN

Aux termes du procès-verbal des décisions collectives en date du 2 juin 2026 et du procès-verbal des décisions collectives en date du 30 juin 2026, il résulte que :

le capital social a été réduit d'une somme de 43 400 euros pour être ramené de 60 100 euros à 16 700 euros par rachat et annulation de 333 actions O et de 101 actions AP1.

Les articles 6 - Apports et «7» - Capital social des statuts ont été modifiés en conséquence :

- Ancienne mention : Capital social : 60 100 euros

- Nouvelle mention : Capital social : 16 700 euros

Mention sera faite au RCS d'AGEN

CONSTITUTIONS

A2620**808**

GUILLAUME PERRINE

Société Civile Immobilière
au capital de 2 000 €
Siège social : 325 Impasse des vergers 47200 MARMANDE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Marmande du 22 juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société Civile Immobilière Dénomination sociale : **GUILLAUME PERRINE** Sigle : G.P. Siège social : 325 Impasse des vergers, 47200 MARMANDE Objet social : l'acquisition d'un ou plusieurs biens immobiliers (immeuble, maison, appartement, garage et autres biens immobiliers), l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 2 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : Monsieur Guillaume RAPIN demeurant 77 Chemin de Manchenet 47 430 SENESTIS, Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément obtenu à la majorité simple. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

TESTAMENT

A2620**630**

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 5 août 2021, **Madame Christiane Renée Odette PAGE**, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur André Oscar Ulysse VERDY, , demeurant à CASTELJALOUX (47700) 8 rue des Genêts, née à LE PLESSIS-TREVISE (94420), le 28 juin 1933, décédée à MARMANDE (47200) (FRANCE), le 7 janvier 2026, a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Anne-Laure ANGLADE, notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «SELARL Anne-Laure ANGLADE», titulaire d'un Office Notarial à CASTELJALOUX (47700), Place José Bès, le 9 avril 2026.
Il résulte d'un acte reçu par Maître Céline NEGRE-DOTTA, notaire à CASTELJALOUX au sein dudit Office Notarial, en date du 20 juillet 2026, que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Anne-Laure ANGLADE, notaire à CASTELJALOUX, référence CRPCEN : 47035, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire d'AGEN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

DISSOLUTIONS

A2620**565**

LES PIBLES

SCI au capital de 304,90 €
Siège social :
207 CHEMIN LA CALVETIE EST
47300 VILLENEUVE SUR LOT
RCS AGEN 382 199 743

L'assemblée générale extraordinaire du 17/07/2026 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 17/07/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Madame ETCHEVERLEPO Caoline, demeurant 82 RUE MICHEL MONTAIGNE, 33500 LIBOURNE et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce AGEN.
Mme ETCHEVERLEPO

Tarn-et-Garonne

TRIBUNAUX

A2620**353**

AVIS AUX SALARIES

Les salariés de :

SAS MELI DELICES

210 rue Philippe Noiret
82000 MONTAUBAN

Sont avisés que l'ensemble des relevés des créances salariales est déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Montauban.
Il leur est rappelé que le délai de forclusion prévu à l'article L625.1 du Code du Commerce est de deux mois à compter du présent avis.
SELARL BENOIT et Associés en La personne de Maître Béatrice AMIZET Mandataire Judiciaire

A2620**390**

GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE de MONTAUBAN

Conformément à l'article L 644-4 du Code de Commerce, le 16/07/2026, la SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES en la personne de Me Guillaume ENJALBERT a déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de MONTAUBAN, le projet de répartition dans la procédure ouverte à l'encontre de : Nom-Prénom **KLAS KARAO BOX (SAS)** Dénomination KLAS KARAOKÉ BOX Adresse 200, Avenue d'Espagne 82000 Montauban R.C.S. MONTAUBAN B 852 617 703 2019 B 461

CONSTITUTIONS

A2620**726**

Etude de Maître Vincent ROULLET
Notaire à VERRUYES -79-
(bureau annexe à MENIGOUTE)

Avis de constitution

LA SOURCE DU GRAND CHÊNE

Suivant acte reçu par Maître Amélie MORIN, Notaire au sein de l'étude de Me Vincent ROULLET, Notaire titulaire d'un Office Notarial à VERRUYES, 8 rue de l'allée aux Moines, le 10 juillet 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a une dimension familiale et a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit des associés majoritaires (gérant et/ou co-gérant), de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale.
La dénomination sociale est : LA SOURCE DU GRAND CHÊNE.
Le siège social est fixé à : REALVILLE (82440), 447, Chemin de Vinche.
La société est constituée pour une durée de quatre-vingt dix-neuf (99) années.
Le capital social est fixé à la somme de : CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR).
Les apports sont en numéraire.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les gérants de la société sont : Monsieur Pierre Louis Marie VERDON, et Madame Dominique Marie-Françoise DEBAECKER, son épouse, demeurant ensemble à JULOS (65100) 29 route de Julos - Le Hameau de la grange Appt 1.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de MONTAUBAN.
Pour avis,
Le Notaire.

A2620**278**

AVIS EST DONNE DE LA CONSTITUTION DE LA SOCIETE DONT LES CARACTERISTIQUES SONT :

DENOMINATION : «ALTIPLAT»
FORME : Société Civile Immobilière
CAPITAL : 2 000 €
APPORTS EN NUMERAIRE : 2 000 €
SIEGE SOCIAL : 679 Chemin de Coulombayres 82000 MONTAUBAN
OBJET :
La société a pour objet en France et à l'Etranger :
• L'achat, la propriété, l'administration par bail ou location nu ou meublé ou aménagé, de tout bien immobilier acheté, construit par la société ou qui lui serait apporté,
• La mise à disposition à titre gratuit de tout ou partie d'un immeuble, propriété de la société, aux Associés,
• La vente des biens immobiliers dont elle est propriétaire,
• Le recours à l'emprunt pour financer l'acquisition de tout immeuble ou la réalisation de travaux sur les biens sociaux,
• Le cautionnement hypothécaire non rémunéré de tout immeuble social,
• L'achat de valeurs mobilières ou autres titres de placement.
DUREE : 99 années
GERANTS : • Madame Florence AZORIN née AYMARD
Demeurant à MONTAUBAN (82000) 679 Chemin de Coulombayres
• Monsieur Didier AZORIN
Demeurant à MONTAUBAN (82000) 679 Chemin de Coulombayres
CESSIONS DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées (y compris en cas d'apports au titre d'une fusion ou d'une scission) qu'avec l'agrément du ou des Gérants et, en cas de désaccord entre Gérants avec l'agrément du Gérant le plus âgé.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN.
POUR AVIS

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

FUSION

A2620**245**

EUROFINS AGROSCIENCES SERVICES

Société par actions simplifiée
au capital de 838.500 euros
81 Rue du Rival Haut
82130 LAFRANCAISE
RCS MONTAUBAN 338 768 674

AVIS DE FUSION

Par décision en date du 1er juillet 2026, la société Eurofins Agrosciences Services France Holding, Société par Actions Simplifiée, au capital social de 12.616.477 €, dont le siège social est à NANTES (44300), Rue Pierre Adolphe Bobierre, Site de la Géraudière, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 790 219 166,
Associée unique des sociétés Eurofins Agroscience Services et Eurofins Agroscience Services Seeds France,
a approuvé le projet de traité de fusion établi le 12 mai 2026 entre,
la société Eurofins Agroscience Services (société absorbante), SAS au capital de 838.500 €, dont le siège social est situé 81, Rue du Rival Haut, 82130 Lafrançaise, immatriculée au RCS de Montauban sous le numéro 338 768 674,
et,
la société Eurofins Agroscience Services Seeds France (société absorbée), SAS au capital de 161.899 €, dont le siège social est situé 3 rue de la porte du Béarn, 64330 GARLIN, immatriculée au RCS de Pau sous le numéro 833 105 570.
La société Eurofins Agrosciences Services France Holding étant propriétaire de la totalité des actions composant le capital social et des droits de vote de la société Eurofins Agroscience Services (société absorbante) et des actions composant le capital social et des droits de vote de la société Eurofins Agroscience Services Seeds France (société absorbée), depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion aux greffes des Tribunaux de commerce de Montauban et de Pau, il n'a pas été procédé à une augmentation de capital et, la société Eurofins Agroscience Services Seeds France a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.
Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1er janvier 2026, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société Eurofins Agroscience Services Seeds France (absorbée) depuis le 1er janvier 2026 jusqu'au 1er juillet 2026 seront réputées réalisées et considérées comme accomplies par la société Eurofins Agroscience Services (absorbante) depuis le 1er janvier 2026.
Mention faite au RCS de Montauban.

MODIFICATIONS

A2620**304**

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **MEÏN.**
Forme : Société Civile Immobilière (SCI)
Capital social : 1000 euros.
Siège social : Lieu-dit Issartou, 82390 Durfort-Lacapelette.
539091355 RCS Montauban.
Aux termes de l'AGE en date du 26 juillet 2025, les associés ont décidé, à compter du 26 juillet 2025, de transférer le siège social à 1 Chemin de la Vernède, 81220 PRADES. et immatriculation au RCS Castres. Montauban

PETITES ANNONCES

EMPLOI-SERVICES

SERVICES

Famille d'accueil pour personnes âgées, valides ou dépendantes voire très dépendantes (suite AVC, Parkinson, Alzheimer...) dispose 1 place dans cadre familial agréable jardin clos Magnac Les Gardes (Magnac Lavalette 16320) Tél: 05 45 65 94 65

Royaume-Uni Intronisé le 17 juillet à la tête du Parti travailliste, Andy Burnham succède au premier ministre démissionnaire Keir Starmer. Il entend engager le Royaume-Uni sur « une nouvelle voie ».

Andy Burnham fait le pari d'un Royaume-Uni décentralisé



Andy Burnham, nouveau Premier ministre britannique, le 20 juillet. EPA/MAXPPP

Les Britanniques ont connu le blairisme, qui a marqué les dix années de gouvernement du travailliste Tony Blair (1997-2007), les voilà partis pour le « manchestérisme », recette et modèle politique de décentralisation appliqué à la gestion de la ville de Manchester par son maire Andy Burnham (2017–2026). L'édile du Labour devient ce lundi 20 juillet premier ministre après la démission du travailliste Keir Starmer. Il entend convaincre que sa méthode, éprouvée dans la troisième ville du pays, provoquera « l'électrochoc » dont le Royaume-Uni a besoin pour retrouver la croissance et la confiance des Britanniques.

Car les défis sont considérables. *« Les promesses du Brexit ne se sont pas réalisées »*, indique Patrick Le Galès du CNRS, et professeur au Centre d'études européennes et de politique comparée de Sciences Po. Avant d'énumérer les problèmes du pays : *« Il est englué dans les difficultés économiques, la crise sociale ; les inégalités territoriales entre le déclin du nord de l'Angleterre et le sud-est de Londres qui assure de plus en plus la production de richesses ; les velléités d'autonomie et d'indépendance du pays de Galles, de l'Écosse et de l'Irlande du Nord ; la fragmentation des partis, et les difficultés de l'État. »*

Les perspectives de croissance sont assez faibles, la dette reste élevée (elle devrait atteindre 103,9 % du PIB en 2026, selon l'OCDE) et le pouvoir de la City reste très important. *« Elle a acquis avec le Brexit encore plus de capacité à influencer les politiques du gouvernement »*, poursuit-il.

La tâche est donc titanesque pour Andy Burnham qui doit satisfaire les attentes énormes des Britanniques : des déçus de Keir Starmer, pour qui ils avaient voté massivement en juillet 2024, et des anciens travaillistes qui ont déserté le Labour pour Reform UK, le parti d'extrême droit de Nigel Farage. Il doit aussi faire face à une contrainte financière très lourde imposée par la City de Londres. L'équation financière étant difficile, Andy Burnham compte appliquer à l'ensemble du pays la décentralisation, qui a fait son succès à la tête de la ville de Manchester.

C'est le projet le plus abouti du nouveau premier ministre qu'il martèle depuis qu'il a remporté le siège de député de la circonscription de Makerfield le 18 juin. *« Nous voulons construire une politique plus collaborative avec Westminster en retirant le pouvoir du centre et le redonner aux lieux et à ceux qui peuvent mieux l'utiliser, en créant un nouveau sentiment d'autonomie. »*

« Le lieu d'abord, pas le parti d'abord. Le long terme, pas le court terme. La résolution des problèmes, pas la recherche de points », a-t-il lancé dans son discours programme à Manchester. Ce mode de gestion, *« en engageant les responsabilités au niveau local, présente l'avantage de libérer le gouvernement central »*, analyse Valérie Auda-André, maîtresse de conférences en civilisation britannique à l'université d'Aix-Marseille. *« Ce qui nécessite de fédérer des acteurs du privé pour générer une bonne croissance. »* Mais est-il transposable à l'échelle du pays ? *« L'ancien maire de Manchester esquisse un projet réformiste 'soft left' (de la gauche douce, NDLR) qui vise à la fois à mobiliser et à reconfigurer l'État britannique par ailleurs le plus centralisé en Europe »*, analyse Patrick Le Galès. Andy Burnham est un pragmatique formé à l'école de ce « nouveau travaillisme » arrivé au pouvoir en 1997, marquant la rupture avec le Labour des années 1940, observe Valérie Auda-André. Mais il est davantage l'héritier de Gordon Brown, plus sensible aux questions d'égalité qu'à la religion du marché.

« Au sein du Parti travailliste, Burnham est plutôt centriste, estime Michael Saunders, économiste chez Oxford Economics. À Manchester, il a bénéficié d'un large soutien dans toutes les classes sociales et a été réélu haut la main. Je ne crois pas qu'il soit plus à gauche en matière de politique économique que Starmer, surtout parce que si ce dernier s'était positionné à droite sur une question comme l'immigration, il a prôné une fiscalité élevée, des dépenses publiques importantes et une augmentation du salaire minimum national, soit une politique clairement à gauche en matière économique », ajoute-t-il.

Sans dévoiler son programme, Andy Burnham s'est dit convaincu que *« nous avons besoin de plus d'équité »*. Tout en sachant que les *« décisions à prendre le moment venu »* seront *« difficiles »*, *« je ne me déroberai pas »*, a-t-il assuré. *« Il va nous falloir travailler d'arrache-pied pour nous assurer que nous pouvons couvrir nos dépenses. »*

Pour Craig Rippe, analyste chez Keyridge Asset Management : *« Un gouvernement Burnham mettra probablement davantage l'accent sur l'aide sociale, le logement social, les transports locaux, la décentralisation régionale et le contrôle public des infrastructures essentielles. »* Le nouveau premier ministre n'exclut pas, afin de financer les dépenses et les investissements, l'instauration d'un impôt sur la fortune, laissant entendre que le gouvernement qu'il s'apprête à diriger pourrait, à un moment donné, devoir *« demander un peu plus »* en matière de fiscalité.

Le choix du chancelier de l'Échiquier, ministre des Finances et du Trésor, poste le plus important du gouvernement – il est situé au 11 Downing Street juste en face du 10 Downing Street, où réside et travaille le premier ministre –, donnera une claire indication de l'orientation de la politique économique et financière de son gouvernement. On murmure déjà le nom de l'actuelle ministre de l'Intérieur, Shabana Mahmood, de celui d'Ed Miliband, ex-conseiller de Gordon Brown lorsque celui-ci était ministre des Finances, de Wes Streeting, ex-ministre de la Santé de Keir Starmer, et bien d'autres. Les paris sont ouverts.

La tâche qui attend Andy Burnham, surnommé « the King of the North » (le roi du Nord, NDLR) est titanesque. *« Il est en quelque sorte le sauveur que les électeurs de gauche attendent pour redresser la barre »*, constate Valérie Auda-André. Le Royaume-Uni est fracturé avec une constellation de nouveaux partis, des populistes de Reform UK et de Restore Britain, des Verts en pleine ascension, qui concurrencent et bousculent les partis traditionnels Labour et Tories.

« La pauvreté est beaucoup plus marquée qu'en France. La société est de plus en plus violente – trois assassinats politiques en dix ans –, et les inégalités se sont accrues depuis la crise financière de 2008 », conclut Valérie Auda-André. Le parlementarisme, qui assurait l'extraordinaire stabilité du pays est, depuis le Brexit, menacé. Andy Burnham, septième premier ministre en dix ans, porte sur ses épaules les espoirs démesurés d'un peuple déboussolé. *« Good luck to Andy Burnham »*, conclut Patrick Le Galès.

Agnès ROTIVEL et Tristan de BOURBON

PARIS CPCE
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE
Courrier Français
6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110
33525 BRUGES CEDEX - 05.56.44.72.24
Courrier français
HEBDOMADAIRE RÉGIONAL